

L'industrie et ses méfaits en Midi-Pyrénées

**Essai sur les origines du tournant environnemental
dans une région française (1955-1973)**



Mémoire de Master 1 recherche

Présenté par Donat Marechau

Sous la direction de M. Alain Boscus

Juin 2018

Photo de Couverture : la ville de Saint-Gaudens vue du ciel. A droite, l'usine de papier tourne à plein régime. Crédits : Marjorie et Eric Soulé de Lafont

Sommaire

Liste des sigles et abréviations	4
Introduction générale.....	5
Bibliographie	9
Bibliographie commentée	18
Historiographie	26
Problématique.....	35
Plan général	36
Galop d'essai	37
Introduction	38
Chapitre 1: La métamorphose industrielle de la région	49
Chapitre 2: Les réactions aux nuisances	63
Conclusion.....	77
Table des matières.....	79

Liste des sigles et abréviations

ADHG : Archives départementales de la Haute-Garonne

ADT : Archives départementales du Tarn

APPA : Association pour la prévention de la pollution atmosphérique

CODER : Commission de développement économique régional

DATAR: Délégation à l'aménagement du territoire

DIREN: Direction de l'environnement de Midi-Pyrénées

DREAL: Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DRIRE: Direction régionale de l'industrie, de la recherché et de l'environnement

FDES: Fonds de développement économique et social

HBA : Houillères du bassin d'Aquitaine

ICPE: Installation classées pour la protection de l'environnement

IGAME: Inspecteurs généraux en mission extraordinaire

PAR: Programmes d'action régionaux

RGPSO: Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest

ZUP: Zone à urbaniser en priorité

ZAD: Zone d'aménagement différé

Introduction générale

L'étude qui va suivre est une tentative modeste de faire de l'histoire environnementale. L'envie de m'inscrire dans ce champ vient relativement tard dans mon parcours à la fois scolaire et personnel. Avant de rejoindre les bancs de l'université, je n'avais jamais vraiment manifesté d'intérêt à l'égard de la question environnementale, ni dans mes opinions politiques, ni dans mon expérience quotidienne. Mon premier contact avec elle s'est établi au début de ma première année de licence, quand dans le cadre de mes cours de géographie, j'ai été sensibilisé au réchauffement climatique. Comme beaucoup, lorsque que l'on est mis devant le fait accompli, j'ai ressenti une pointe d'accablement tout en ayant l'impression d'enfin mettre des mots sur des sentiments imperceptibles. Trois ans plus tard, dans le cadre d'un cours intitulé « Les grandes questions contemporaines », j'ai découvert l'existence de l'histoire environnementale au milieu de leçons sur le clivage droite/gauche et les commémorations de la Première Guerre mondiale. Ce qui m'a frappé dans cette approche, c'est sa capacité à repenser des grands sujets d'histoire comme l'énergie ou la révolution industrielle à l'aune de la planète ou des non-humains. Un projet ambitieux, presque subversif, qui pour moi, correspondait à l'idée que je me faisais de l'histoire : répondre aux questionnements du présent. Je suis donc entré dans cette première année de master avec cet état d'esprit, renforcé dans l'idée par mes lectures d'alors comme les travaux de Timothy Mitchell, mais sans savoir vraiment par où commencer. Je savais, depuis mes premiers cours d'histoire du XX^e siècle et ma lecture de l'ouvrage *Une autre Histoire des « Trente Glorieuses »*, que je voulais travailler sur les années d'après-guerre. Le choix de la région Midi-Pyrénées m'est venu presque par hasard, mais s'est révélé plutôt pratique. D'une part, je me trouvais à proximité de mes sources et d'autre part cela me permit de rester à Toulouse pour continuer mes études. Enfin, l'industrie me paraissait être la chose la plus évidente pour parler d'environnement, sans me rendre compte de la complexité théorique dans laquelle je m'engageais. J'ai finalement réussi à appréhender en partie cette complexité au fil de mes recherches et des discussions avec mon directeur et mon entourage. Cependant, je ne sais pas si j'arriverai un jour au bout de celle-ci. Les lignes qui suivent tentent de s'en approcher le plus possible.

Corpus de Sources

Archives départementales de la Haute-Garonne(ADHG)

Cabinet du préfet :

- 2692W 245** Usine Cellulose d'Aquitaine de Saint-Gaudens : lutte contre la pollution atmosphérique et la pollution des eaux, 1955-1960
- 2799W 24-25** Aménagement de la zone industrielle de Muret, 1959-1963
- 2880W 288** Aménagement de la zone industrielle de Montréjeau, 1957-1960
- 2933W 224** Besoins en terrains industriels région Midi-Pyrénées, 1968
- 6306W 72-78** Comité d'expansion économique : Mise en place, avant-projet, consultations, études

Fonds de la Mission économique régionale, 1964-1980 :

- 5325W 282** Décentralisations industrielles, 1957-1963
- 5325W 283** Implantations industrielles dans la région, 1961-1964
- 5325W 284** Implantations industrielles dans la région, 1964-1967
- 5325W 286** Energies et hydrocarbures
- 5325W 287** Etudes sur l'industrie en Midi-Pyrénées
- 5325W 299** Etudes sur l'industrie pour la préparation du Ve plan

N.B : Si cette mission est créée seulement en 1964, le fonds contient aussi de nombreux documents antérieurs issus majoritairement des échanges entre les IGAME et les différents responsables économiques. Pour les archives des Comités d'expansion économique qui existaient avant la mission, voir les sources du cabinet du préfet de la Haute-Garonne.

Dépôt des directions régionales de l'environnement :

Direction régionale de l'environnement de Midi-Pyrénées (DIREN)

- 6645W 1-24** Fonds du service régional d'aménagement des eaux et des rivières, 1959-1997.

6646W 1-4 Lutte contre la pollution des eaux supérieures : rapports du centre national de machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts et de la direction départementales de l'agriculture, 1970-1999

6647W 1-8 Gestion quantitative de l'eau, bulletins climatologiques, 1963-1981

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)

5189W 1-35 Dossiers des installations classées pour la protection l'environnement, ville de Toulouse, 1840-1974

6862W 1-216 Dossiers des installations classées pour la protection de l'environnement, 1810-2009

7820W 1-52 Dossiers des installations classés pour la protection de l'environnement 1959-2014

7842W 1-99 Dossier des installations classées pour la protection de l'environnement, 1941-2011

N.B : Les cartons des ICPE contiennent des centaines de dossiers qui concernent, pour la grande majorité, que des autorisations mineures (Dépôt de carburant, dépôt de propane...). Il va s'en dire que tous n'ont pas été consultés.

Archives municipales de Toulouse

Cabinet du Maire

261W 72 Cabinet du Maire. - Sauvegarde de la vie et des équilibres biologiques : correspondance, notes, rapports, notamment rapport sur la proposition d'un système de mesure continue de la pollution atmosphérique pour l'agglomération toulousaine, 1970-1971

371W 150 Environnement, lutte contre la pollution : rapports sur la pollution de la Garonne, coupures de presse, études et rapports, notes, courriers administratifs, 1964-1973

Archives départementales du Tarn (ADT)

Cabinet du préfet :

1461W 10 Cabinet du préfet. Pollution de l'air : Instructions (1955-1973), note documentaire (1974), implantation d'un réseau de mesure (1973), plaintes contre la pollution des usines d'engrais chimiques (1954-1981)

1862W 10 Aménagement de la zone industrielle d'Albi-Saint-Juéry

1862W 13 Aménagement de la zone industrielle d'Aussillon (La Rougéarié)

1862W 20 Aménagement de la zone industrielle de Castres (Le Mélou)

Dépôt du Bureau du cadre de vie :

1239W 5 Commission départementale de pollution des eaux, composition et procès-verbaux, 1958-1961

1461W 4 Commission départementale de pollution des eaux (compte-rendu des séances, correspondance, composition) 1948-1973

1461W 8 Actions départementales sur la pollution des eaux : Etats des actions entreprises (1960-1963), inventaire du degré de pollution des eaux superficielles (1971-1975), Liste des établissements classés plus gros pollueurs des rivières dans le département (1966)

1461W 9 Fédération départementale des associations de pêche et de pisciculture : enquêtes, fiche de pollution et rapports, correspondance, documentation (1958-1973)

Dépôt du bureau de l'environnement et des affaires foncières :

2103 1-17 Installations Classées pour la protection de l'Environnement, 1950-2004

2111 W 1-12 Installations Classées pour la protection de l'Environnement, 1961-1988

2129W 1-22 Installations Classées pour la protection de l'Environnement, 1953-2006

Bibliographie

Instruments de travail

ASSOCIATION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE TOULOUSE, *Atlas Midi-Pyrénées*, Paris, Berger-Levrault, 1970.

GAUVARD Claude et SIRINELLI Jean-François, *Dictionnaire de l'historien*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2015.

GROUPE DE RECHERCHE SUR LE DROIT DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL, *Genèse du droit de l'environnement. Volume II. Droit des espaces naturels et des pollutions*, Paris, L'Harmattan, coll. « Droit du patrimoine culturel et naturel », 2001.

OGE Frédéric, *Éléments pour servir à l'histoire et à la géographie industrielle de la région Midi-Pyrénées: du début du XIXe siècle à nos jours départements Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne*, Paris, CNRS, 2014.

PRIEUR Michel (dir.), *Droit de l'environnement*, 6e édition, Paris, Dalloz, coll. « Précis Droit public, science politique », 2011.

RAMADE François, *Dictionnaire encyclopédique des pollutions: les polluants de l'environnement à l'homme*, Paris, Édiscience international, 1999.

TAILLEFER François, *Atlas et géographie du Midi toulousain*, Paris, Flammarion, coll. « Collection Atlas et géographie de la France moderne », 1978.

VEYRET Yvette et PECH Pierre, *L'homme et l'environnement*, Paris, P.U.F, coll. « Premier cycle », 1997.

Ouvrages généraux

Ouvrages sur la période

BERSTEIN Serge, *La France de l'expansion. I. la République Gaullienne, 1958-1969*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Nouvelle histoire de la France contemporaine », n° 17, 1989.

LEJEUNE Dominique, *La France des Trente Glorieuses: 1945-1974*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2015.

SIRINELLI Jean-François, *Les vingt décisives, 1965-1985: le passé proche de notre avenir*, Paris, Pluriel, 2012.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Le moment 68: une histoire contestée*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'Univers historique », 2008.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, DELACROIX Christian, ROUSSEAU Henry et CORNETTE Joël, *La France du temps présent: 1945-2005*, Paris, Belin, 2014.

Histoire économique et sociale

ARMATTE Michel, BIGG Charlotte, BONNEUIL Christophe, BOUDIA Soraya, PESTRE Dominique, BRETEAU Clara et LE ROY Cyril, *Histoire des sciences et des savoirs*, Paris, Éditions du Seuil, 2015.

BRODER Albert, *Histoire économique de la France au XXe siècle, 1914-1997*, Gap, Éd. Ophrys, 1998.

CHESSEL Marie-Emmanuelle, *Histoire de la consommation*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2012.

DUBY Georges, BRUN Jacques, BURGEL Guy, CHAMBOREDON Jean-Claude et RONCAYOLO Marcel, *Histoire de la France urbaine: croissance urbaine et crise du citadin*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1985.

ECK Jean-François, *Histoire de l'économie française depuis 1945*, Paris, Armand Colin, coll. « Collection Cursus », 2004.

FERNANDEZ Alexandre et ASSELAIN Jean-Charles, *Industrialisation et sociétés en Europe occidentale 1880-1960*, Paris, Editions Messene, 1997.

GUESLIN André, *Nouvelle histoire économique de la France contemporaine: 1948-1990*, Paris, Éd. la Découverte, coll. « Repères », n° 79, 1989.

VIGNA Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XXe siècle*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2012.

WORONOFF Denis, *Histoire de l'industrie en France: du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Editions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1994.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « *Les luttes et les rêves* »: une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours, Paris, Zones, 2016.

Ouvrages spécialisés

Histoire de l'environnement

BARLES Sabine, *L'invention des déchets urbains: France 1790-1970*, Champ Vallon, coll. « Collection milieux », 2005.

BECOT Renaud, *Syndicalisme et environnement, genèse de l'action environnementale du mouvement syndical de 1944 aux années 1970*, CFE-CGC, 2015.

BESS Michael, *La France vert clair: écologie et modernité technologique, 1960-2000*, traduit par Christophe JAQUET, Seyssel Ain, France, Champ Vallon, 2011.

BONNEUIL Christophe et FRESSOZ Jean-Baptiste, *L'événement anthropocène: la Terre, l'histoire et nous*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 2016.

BOULLET Daniel, *Entreprises et environnement en France de 1960 à 1990: les chemins d'une prise de conscience*, Genève, Droz, 2006.

CHARVOLIN Florian, *L'invention de l'environnement en France: chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, Paris, La Découverte, 2003.

CHARVOLIN Florian, FRIOUX Stéphane, KAMOUN Léa, MELARD François, ROUSSEL Isabelle et LEPAGE Corinne, *Un air familier ? Sociohistoire des pollutions atmosphériques*, Paris, Mines-Paris Tech, coll. « Collection Sciences sociales », 2015.

FRIOUX Stéphane, *Les batailles de l'hygiène: villes et environnement de Pasteur aux Trente Glorieuses*, Paris, PUF, 2013.

JARRIGE François et LE ROUX Thomas, *La contamination du monde: une histoire des pollutions à l'âge industriel*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2017.

LE ROUX Thomas et LETTE Michel, *Débordements industriels: environnement, territoire et conflit, XVIIIe-XXIe siècle*, Rennes, P.U.R, 2013.

MALM Andreas, *L'anthropocène contre l'histoire: le réchauffement climatique à l'ère du capital*, Paris, la Fabrique éditions, 2017.

MASSARD-GUILBAUD Geneviève, *Histoire de la pollution industrielle: France, 1789-1914*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « En temps & lieux », 2010.

MCNEILL John Robert, *Du nouveau sous le soleil: une histoire de l'environnement mondial au XXe siècle*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Points », n° 484, 2013.

PESSIS Céline, TOPÇU Sezin et BONNEUIL Christophe, *Une autre histoire des « Trente Glorieuses »: modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2013.

QUENET Grégory, *Qu'est-ce que l'histoire environnementale ?*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « L'environnement a une histoire », 2014.

Histoire du Midi toulousain

AMALRIC Jean-Pierre et FAURY Jean, *L'industrie en Midi-Pyrénées de la préhistoire à nos jours: [actes du] 57e congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006, Toulouse] [Albi, Fédération historique de Midi-Pyrénées Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, coll. « Congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées », n° 57, 2007.*

BERINGUIER Christian Jalabert Guy, *Toulouse, Midi-Pyrénées: la transition*, Paris, Stock, coll. « Collection Villes clés », 1972.

DUPUY Claude et GILLY Jean-Pierre, *Midi-Pyrénées: dynamisme industriel et renouveau rural*, Paris, la Documentation française, 1997.

GAMBLIN André, *La France dans ses régions*, Paris, SEDES, 2000.

MARCONIS Robert, *Midi-Pyrénées: déclin et renouveau Pour une relecture de l'histoire contemporaine*, Toulouse Paris, Privat Picard, 1996.

MARCONIS Robert, *Midi-Pyrénées: XIXe-XXe siècles: transports, espace, société*, Tome 1 Toulouse, 1986.

PRADEL DE LAMAZE François, *Midi-Pyrénées, de l'isolement à l'ouverture: cinquante ans de cheminement, 1946-1996*, Toulouse, INSEE, 1997.

TAILLEFER Michel, *Nouvelle histoire de Toulouse*, Toulouse, Privat, coll. « Histoire des villes », 2002.

Articles

Industries Midi-Pyrénées

BOUDOU Alain., « Les zones industrielles dans la région Midi-Pyrénées », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 39-3, 1968, p. 347-354.

BOUDOU Alain, « L'évolution récente des Houillères du Bassin d'Aquitaine », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 36-2, 1965, p. 193-201.

BRUNET Roger, « Lacq en 1960 », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 32-1, 1961, p. 92-93.

BRUNET Roger, « Lacq, le pétrole et le Sud-Ouest », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 29-4, 1958, p. 351-374.

BRUNET Roger, « Où en sont les bassins houillers d'Aquitaine? », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 28-3, 1957, p. 299-315.

DOUMERGUE Yves, « Electro-chimie et électro-métallurgie dans les Hautes-Pyrénées », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 36-4, 1965, p. 373-402.

GARCIA André, « Le bassin houiller de l'Aveyron. Étude de développement industriel », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 30-4, 1959, p. 359-386.

HENRI DELBREILH et GENEVIEVE LACOMBE, « Les grands moments de l'usine de la cellulose de Saint-Gaudens. Première partie (1956-1980) », *Revue de Comminges et des Pyrénées centrales*, 132, semestre 2016, p. 109-179.

LABORIE Jean-Paul et JALABERT Guy, « L'évolution récente des industries de la région Midi-Pyrénées », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 41-3, 1970, p. 363-378.

LERAT Serge, « Le champ de gaz de Lacq et son rôle économique », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 41-1, 1970, p. 77-91.

MEO Guy DI, « La consommation du gaz naturel dans le Sud-Ouest », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 44-1, 1973, p. 63-88.

PRAGER J.-C., « L'industrie dans les villes moyennes de la région Midi-Pyrénées », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 44-4, 1973, p. 383-396.

Environnement

BEADELIN Pierre, « Conséquences de l'exploitation des granulats dans la Garonne », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 60-4, 1989, p. 603-616.

BECOT Renaud, « L'invention syndicale de l'environnement dans la France des années 1960 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 113, 17 janvier 2012, p. 169-178.

BERINGUIER Christian, « L'aménagement de l'espace toulousain », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 38-2, 1967, p. 145-163.

BOULLET Daniel, « Les enjeux de l'environnement industriel en France dans les années 1960 : les industriels face à la naissance d'une politique », *Pour Mémoire. Revue du Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie*, 2013, p. 44-55.

GAZELLE Francois, « L'agence de l'eau Adour-Garonne », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 56-3, 1985, p. 399-405.

JANTZI Hugo, CAROZZA Jean-Michel, PROBST Jean-Luc et VALETTE Philippe, « Ajustements géomorphologiques du chenal de la moyenne Garonne en aval de Toulouse au cours des 200 dernières années (sud-ouest, France) », *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, 23-2, 30 juillet 2017, p. 139-153.

LALANNE-BERDOUTICQ Gérard, « L'Atlas hydraulique de la Garonne », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 60-4, 1989, p. 648-649.

LETTÉ Michel, « L'histoire des débordements industriels à l'origine de conflits autour de l'environnement », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 62, 2011, p. 43-50.

LETTÉ Michel, « Débordements industriels dans la cité et histoire de leurs conflits aux XIXe et XXe siècles », *Documents pour l'histoire des techniques*, 17, semestre 2009, p. 163-173.

MASSARD-GUILBAUD Geneviève, « La régulation des nuisances industrielles urbaines (1800-1940) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 64-1, 1999, p. 53-65.

Mémoires

Jean-Marie Coste Michel Costes, *Le bassin houiller de Decazeville en 1972, « une reconversion manquée, une renaissance amorcée »*, sous la direction de Bernard Kayser, Mémoire de maîtrise d'Histoire, Toulouse Le Mirail, 1972

DELPOUX Yannick et ESTEBE Jean, *La Haute-Garonne de la IVème à la Vème République (1945-1968): étude de sociologie, de géographie et de cartographie électorale*, Mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction de Jean Estèbe, Université Toulouse Le Mirail,

ESCARTIN Christophe, *L'industrie en Comminges de 1945 à 1995*, Mémoire de maîtrise d'Histoire, sous la direction de Jean Sié, Université Toulouse Le Mirail, 1995.

JUILLIET Clair, LLOPART Michael, *Chronique économique et sociale de la Haute-Garonne 1967-1978 à partir des éditions de la Dépêche du Midi*, Mémoire de master d'histoire, sous la direction d'Alain Boscus, Université, Toulouse Le Mirail, Toulouse, 2009.

TASSEL Pierre-Antoine, *La diffusion de l'automobile en Midi-Pyrénées: 1971-1980*, Mémoire de master d'histoire, sous la direction d'Alain Boscus, Université Toulouse le Mirail, 2009.

Bibliographie commentée

Industries

WORONOFF Denis, *Histoire de l'industrie en France: du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Editions du Seuil, 1994.

Ouvrage paru en 1994 de l'historien Denis Woronoff, ancienement professeur d'histoire à L'université Panthéon-Sorbonne. Sous ses airs hagiographiques, ce livre tente sur large période recouvrant près quatre siècles d'établir une synthèse de l'histoire industrielle française prise dans toute sa complexité dans l'optique de dégager « les rythmes propres, y compris à court terme, de l'histoire matérielle, sociale et politique de l'industrie » (p.8). L'auteur écrit ainsi une œuvre ambitieuse qui a le mérite d'être l'un des rares travaux historiques français à prendre l'industrie comme objet d'étude en tant que tel et non seulement comme l'une des composantes de l'histoire économique et sociale comme on le trouve plus communément. L'ouvrage suit un plan chronologique divisé en quatre parties, dont la dernière est consacrée à la période allant de 1940 à nos jours en commençant par les mécanismes du « redressement » industriel de l'après-guerre jusqu'à la crise des années 1970 et ses conséquences.

L'intérêt principal de cet ouvrage réside dans sa capacité à bien identifier les grands processus de l'industrie française de cette période et ses incidences sur l'ensemble du territoire national. En effet si la focale utilisée reste la France, l'ensemble des composantes de l'industrie sont abordées aussi bien dans leurs dimensions sociales que géographiques. On s'approche ici de l'autre force de l'ouvrage. Denis Woronoff emprunte bien sûr aux sources classiques de l'histoire économique mais aussi aux sciences sociales ou à la géographie industrielle. Le propos gagne ainsi en diversité ce qui lui permet d'aborder des sujets qui ne sont pas étrangers à l'environnement (l'énergie, la production de masse, l'aménagement...)

Amalric Jean-Pierre et Faury Jean, *L'industrie en Midi-Pyrénées de la préhistoire à nos jours: [actes du] 57e congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006*, Albi, Fédération historique de Midi-Pyrénées Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007.

Cet ouvrage est la publication des actes du 57e congrès régional de la fédération historique de Midi-Pyrénées qui s'est tenu en 2006 à Sorèze dans le département du Tarn. Il est le fruit d'un travail d'une trentaine d'auteurs sur l'industrie dans la région Midi-Pyrénées. Il comporte en tout 29 articles qui tentent de tracer une histoire plurielle mais non exhaustive de l'industrie en Midi-Pyrénées de la préhistoire à nos jours. Ces articles sont entourés d'une introduction écrite par deux des membres du conseil d'administration de la fédération, Jean-Pierre Amalric et Jean Faury et d'une conclusion rédigée par l'historien de l'industrie Denis Woronoff qui aborde rapidement l'aspect environnemental de l'industrie en fin de propos.

L'intérêt de l'ouvrage réside dans le fait qu'il vient combler un trou dans l'historiographie de l'industrie française puisque c'est l'un des seuls travaux ayant comme objet d'étude le passé industriel de la région Midi-Pyrénées dans sa globalité. Cependant, ce livre n'étant pas à proprement parler une synthèse, son contenu n'est pas forcément en adéquation avec le titre. Ainsi même si le territoire abordé est celui de la région, le département du Tarn est surreprésenté au sein des contributions. De plus une partie des industries du Sud-Ouest sont absentes notamment les secteurs de l'énergie ou de la chimie. L'ouvrage reste tout de même une base intéressante pour l'histoire industrielle régionale et garde un fort potentiel heuristique renforcé par les contributions sur les sources des archives départementales du Tarn.

Pollutions

JARRIGE François et LE ROUX Thomas, *La contamination du monde : une histoire des pollutions à l'âge industriel*, Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », 2017.

Ouvrage paru en 2017 des historiens François Jarrige, maître de conférences à l'université de Bourgogne et spécialiste de l'histoire industrielle, et Thomas Leroux, chargé de recherche au CNRS. Leur travail est le fruit de plusieurs années de recherche et d'enseignement à l'université de Bourgogne, à l'EHESS et à l'université d'Oxford. Ce dernier part d'un constat simple : les pollutions prennent une importance toujours plus croissante dans nos sociétés contemporaines sans pour autant diminuer quantitativement. Elles sont ainsi l'objet depuis plusieurs années d'une attention toujours plus croissante de la part des populations, des Etats et du monde scientifique si bien « qu'on ne peut guère manquer de trouver des informations sur la situation environnementale du monde » (p.12).

En revanche cette dernière n'a, selon eux, jamais été l'objet d'une approche historique globale malgré le développement de l'histoire environnementale et les nombreux travaux portant sur des cas de pollutions locales. Ils proposent donc de faire « un panorama historique des pollutions, qui permettrait d'en comprendre les mécanismes, d'en cerner les enjeux, de suivre leur déploiement dans le temps et l'espace, conditions préalables pour y répondre et agir » (p.16).

Le livre est découpé en trois parties qui correspondent à trois temporalités différentes : de la fin de l'ancien régime jusqu'aux années 1830, de 1830 jusqu'à la première guerre mondiale et enfin de 1914 jusqu'aux années 1970. Ce dernier temps de l'histoire de pollutions est marqué par une aggravation sans précédent des pollutions sur l'ensemble du globe. En effet, l'humanité change de système énergétique en adoptant massivement le pétrole et entrant de plain-pied dans la consommation de masse. Les auteurs parlent ainsi de « siècle toxique » (p.206) pour caractériser l'ensemble des atteintes que l'homme inflige au système terre. Ces lignes de force qui caractérisent les pollutions à l'échelle du globe influencent également les situations nationales. Dans cette perspective, l'ouvrage est primordial pour la contextualisation de tous travaux consacrés à l'environnement. Il aborde même parfois des situations locales comme par exemple les pollutions de bassin du Lacq. De plus, ces exemples qui sont accompagnées d'indications bibliographiques pointues.

LE ROUX Thomas et LETTE Michel (éd.), *Débordements industriels: environnement, territoire et conflit, XVIIIe-XXIe siècle*, Rennes, P.U.R, 2013.

Fruit de nombreux colloques organisés dans le cadre du Programme interdisciplinaire de recherche Ville-Environnement (PIRVE) entre 2009 et 2012, Débordements industriels. Environnement, territoire et conflit XVIIIe-XXIe siècle est un ouvrage collectif écrit sous la direction de Thomas Le Roux et Michel Letté. L'ambition de ce travail est d'étudier l'impact de la production industrielle sur l'environnement à travers la thématique du conflit et à partir des plusieurs cas localisés. Dans la droite lignée des travaux sur l'histoire de la pollution industrielle initiée en France notamment par Geneviève Massard-Guilbaud, cet ouvrage propose d'en élargir les perspectives par le biais du concept plus large des débordements industriels que les auteurs définissent comme, dans l'industrie, ce qui « impose son existence matérielle et symbolique par des externalités dont les populations environnantes contestent la légitimité ».

Cette notion de débordement offre une démarche séduisante pour aborder les relations qu'entretient l'industrie avec son environnement. L'approche des conséquences écologiques de l'industrie par le conflit permet d'inclure ces dernières dans le champ social mettant ainsi l'étude des différents acteurs qui gravitent autour de ces débordements au premier plan de l'analyse. Les jeux d'échelle tiennent aussi une place importante puisque l'examen de cas locaux s'inscrit dans une démarche de compréhension plus globale. Enfin son intérêt est aussi pratique puisque cette idée de conflit est applicable à toutes les époques et particulièrement celles où l'analyse scientifique des dégâts environnementaux de l'industrie n'est pas encore institutionnalisée.

MASSARD-GUILBAUD Geneviève, *Histoire de la pollution industrielle: France, 1789-1914*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « En temps & lieux », 2010.

Histoire de la pollution industrielle en France de 1789 à 1914 est un ouvrage édité en 2010 par l'école des hautes études en sciences sociales et écrit par l'historienne Geneviève Massard-Guilbaud, directrice d'études à l'EHESS (d'abord spécialiste de l'immigration algérienne dans l'entre-deux-guerres) et chercheuse au centre international de la recherche sur l'environnement et le développement. Cet ouvrage est l'aboutissement de plusieurs années de recherche sur la question des nuisances industrielles.

Il a fait date dans l'histoire de ces dernières en France, et même si il ne traite pas de la période des Trente Glorieuses, il reste un ouvrage important d'un point de vue théorique. En effet la plupart des enjeux présents autour de la question des nuisances industrielles et de leurs modes de régulation au XIXe siècle (que l'on retrouve dans les époques postérieures) sont analysés ici. C'est le cas par exemple de la prise en charge des risques industriels par le pouvoir scientifique ou du paradigme du progrès qui inonde le pouvoir politique de l'époque, ce que l'auteure appelle « la culture de la cheminée qui fume ». Geneviève Massard-Guilbaud nous rappelle aussi que la discipline historique est avant tout une question de parti-pris. Les siens sont je pense très éclairants : étudier l'impact sur l'environnement social et pas seulement naturel, faire une histoire avant tout urbaine puisque les villes sont aussi un environnement et en particulier les villes de provinces petites ou grandes.

Environnement

MCNEILL John Robert, Du nouveau sous le soleil: une histoire de l'environnement mondial au XXe siècle, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Points », 2013.

Ouvrage d'histoire environnementale de l'historien américain John R. McNeill paru en 2000 qui a pour ambition d'étudier les relations que les sociétés entretiennent avec l'environnement à l'échelle globale et sur le temps long. « L'environnement » que l'auteur entend analyser est avant tout celui dans lequel les hommes évoluent interagissent. Sont exclus ainsi les phénomènes environnementaux qui ne sont pas liés directement aux hommes : « Ce livre traite des gens et de l'environnement. Il ne se préoccupe pas des changements de l'environnement indépendamment de l'activité humaine, ni de ceux qui, quelles que soient leurs origines, ont peu de chance d'affecter l'humanité » (p.30). L'action de l'homme sur la planète est donc l'objet central de ce livre vu à travers de multiples exemples régionaux qui montrent les types d'atteintes dont l'activité humaine est capable (le rôle des grands barrages d'Afrique du Nord vis-à-vis de l'hydrographie, les pollutions atmosphériques des villes japonaises...) ou des hommes qui en ont été le moteur (Thomas Middley Jr, inventeur du CFC). Le tout est de comprendre les mécanismes qui ont fait du XXe siècle la période la plus intense en termes de changements environnementaux : « Le genre humain porte atteinte à l'environnement depuis près de quatre millions d'années. Mais il n'y a jamais eu l'équivalent de ce qui s'est passé au XXe siècle » (p.37).

Outre les vertus épistémologiques d'une telle œuvre, cet ouvrage est important à plusieurs titres. C'est d'abord un modèle d'écriture du fait environnemental dans un contexte puisqu'il apporte de nombreuses bases théoriques. Et même si l'industrie n'est étudiée que comme l'un des facteurs des sociétés humaines, la relation qu'elle entretient avec l'environnement fait partie intégrante du raisonnement. Ensuite l'ouvrage est utile en termes d'échelles. Le point de vue global adopté permet d'identifier les dynamiques environnementales à l'échelle macroscopique. Il y a là des dynamiques importantes à connaître lorsque l'on écrit une histoire environnementale à une échelle plus locale ou régionale.

QUENET Grégory, *Qu'est-ce que l'histoire environnementale*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « L'environnement a une histoire », 2014.

Ouvrage paru aux éditions la Découverte en 2013 qui retrace d'un point de vue historiographique, le développement de l'histoire environnementale de son apparition dans les années 1970 jusqu'à nos jours. Son auteur, Gregory Quenet est professeur à l'université Versailles Saint-Quentin et titulaire de la première chaire d'histoire environnementale française. Le livre est divisé en deux parties. La première revient sur le parcours de l'histoire environnementale, de son émergence aux Etats-Unis jusqu'à son internationalisation en passant par la structuration du champ en France. La seconde tente de faire un état des lieux des chantiers actuels et plus particulièrement ceux liés à l'histoire urbaine, à l'histoire de la colonisation et à l'histoire des changements environnementaux.

Ainsi l'ouvrage donne avant tout des clés du point de vue historiographique mais il apporte aussi une base théorique importante particulièrement dans la seconde partie. On trouve dans cette dernière une analyse des différentes approches qui sont employées actuellement en histoire environnementale et qui peuvent être réappropriées. Son caractère heuristique fait avant tout de cet ouvrage un outil aussi bien du point de vue de la méthodologie que de l'historiographie.

BECOT Renaud, *Syndicalisme et environnement, genèse de l'action environnementale du mouvement syndical de 1944 aux années 1970*, CFE-CGC, 2015.

Cette étude a été produite dans le cadre d'une convention entre l'institut de recherches économiques et sociales (IRES) et la CFE-CGC et écrite par Renaud Bécot, docteur en histoire au centre Halbwachs (EHESS). Elle tente de rendre compte des prémisses de l'action environnementale au sein du mouvement syndical à partir des archives produites par ce dernier. L'objectif affiché dans l'introduction est ainsi de faire une histoire des préoccupations écologiques des syndicats en « dénaturalisant » l'environnement. Cette démarche a pour effet non seulement de rappeler le caractère hautement polysémique du terme mais surtout de montrer que le souci de l'impact de l'activité humaine sur la planète n'a pas attendu l'intervention des pouvoirs publics pour se manifester et plus particulièrement au sein du monde syndical. L'intérêt de cette étude est donc d'apporter un regard différent sur l'histoire de l'environnement en France. Et même si la montée des préoccupations environnementales n'a pas été uniforme au sein du monde syndical pendant les Trente

Glorieuses, ce dernier a le mérite de nous monter, au cours de cette période, que les dégâts liés à l'industrie sont aussi importants en dehors qu'à l'intérieur du lieu de production.

BOULLET Daniel, *Entreprises et environnement en France de 1960 à 1990: les chemins d'une prise de conscience*, Droz, Genève, 2006.

Entreprises et environnement en France de 1960 à 1990, les chemins du prise d'une conscience est un ouvrage de l'historien Daniel Boullet actuellement chercheur associé à l'IDHES. Issu d'une thèse d'histoire contemporaine faite à l'université Paris X-Nanterre, ce travail revient sur la montée des préoccupations environnementales au sein du monde de l'entreprise, en analysant aussi bien les influences nationales que les influences extérieures, l'objet principal de l'étude étant « d'identifier des cheminements : découvrir les situations d'antériorité, dire les lieux de passage de ce chemin, repérer les convergences et dégager les étapes de tout ce mouvement de 1960 à 1990 » (p.21). Dans cette perspective, les parties de l'ouvrage consacrées à ce qu'il appelle « les temps pré-environnementaux » et aux années 1960 sont importantes à plusieurs titres. D'une part, elles rappellent les étapes législatives majeures qui ont précédé l'avènement de l'environnement au début des années 1970 et plus particulièrement les lois sur l'eau (1964) et la pollution atmosphérique (1961). D'autre part, elles signalent le jeu de tous les acteurs qui sont intervenus dans ce processus : au premier chef les entreprises et l'Etat mais aussi les hygiénistes, les différentes associations ou encore l'opinion publique.

L'ouvrage n'est cependant pas exempt de certaines limites liées notamment aux partis-pris choisis et à la méthode. En effet dès l'introduction Daniel Boullet rappelle qu'il « ne vise pas à étudier l'environnement industriel en lui-même. Il ne s'agit pas de faire l'historique des atteintes à l'environnement du fait de l'activité industrielle [...] ». De plus les sources utilisées sont peu ou prou toutes liées ou apparentées au monde de l'entreprise (surtout au journal l'Usine Nouvelle). Ainsi même si on ne peut l'accuser de naïveté ou de complaisance envers l'industrie et la façon dont elle traite les problèmes environnementaux, on peut regretter que certains raisonnements n'ailent pas assez loin notamment en ce qui concerne l'étude de la politique écologique des entreprises. Enfin l'ouvrage étant principalement axé sur le plan national, les cas régionaux sont peu traités même si certains sont mentionnés de manière ponctuelle.

PESSIS Céline, TOPÇU Sezin et BONNEUIL Christophe, *Une autre histoire des « Trente Glorieuses »: modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2013.

Une autre histoire des « Trente Glorieuses ». Modernisations, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre est un ouvrage collectif paru en 2013 aux éditions la découverte sous la direction de Céline Pessis, Sezin Topçu et Christophe Bonneuil. Issu d'un colloque qui s'est tenu à l'Ecole des hautes études en sciences sociales le 12 et 13 septembre 2011, il rassemble les contributions de quatorze auteurs. Comme son titre l'indique, cet ouvrage tente de poser les bases d'un contre-récit de la France au cours de la période des Trente Glorieuses théorisée notamment par l'économiste Jean Fourastié dans les années 1970, après avoir été le chantre de la « croissance » et de la « productivité » durant trois décennies. Partant du constat que le paradigme du « progrès » et de la « modernisation » ont prévalu dans l'histoire de cette période dans le récit historien, ce livre propose « une nouvelle histoire des décennies d'après-guerre en portant son attention sur les alertes et luttes environnementales, et plus généralement sur les signaux faibles de la critique des « dégâts du progrès » avant 1968 » (p.6). Une telle perspective peut être examinée selon les auteurs à travers quatre « chantiers » qui sont développés dans l'introduction dont les plus intéressants sont 1) de réintégrer dans le récit historiens les effets secondaires du modèle de développement adopté après 1945, 2) de redonner voix aux alertes sur les « dégâts du progrès », aux controverses et conflits autour de la modernisation (p.11)

Parmi les quatorze articles qui composent l'ouvrage, on peut en retenir quatre plus important qui concernent directement le sujet de l'environnement et qui peuvent être rattachés à l'industrie : l'article écrit par Christophe Bonneuil et Stéphane Frioux intitulé « Les Trente Ravageuses ? L'impact environnemental et sanitaire des décennies de haute croissance » (p.41-61), l'article de Stéphane Frioux « La pollution de l'air, un mal nécessaire ? La gestion du problème pendant les Trente Glorieuses », l'article de Gabrielle Bouleau « Pollution des rivières, mesurer pour démoraliser les contestations » et celui de Renaud Bécot « Les germes de la préoccupation environnementales dans le mouvement syndical ». Tous ces articles ont le mérite d'intégrer les objectifs cités dans l'introduction tout en apportant des éléments concrets pouvant alimenter une réflexion. En conclusion une autre histoire des trente glorieuses est un ouvrage important dans l'optique d'une histoire environnementale de l'industrie en France du point de vue théorique au vu des nombreuses idées que l'on peut y trouver et ce malgré le manque d'une véritable synthèse.

Historiographie

Le premier grand courant historiographique dans lequel cette étude s'inscrit est l'histoire environnementale. C'est une histoire relativement jeune qui remonte aux années 1970, au moment où la thématique de l'environnement apparaît sur le devant de la scène. Son acte de naissance est communément admis comme étant un article de l'historien américain Roderick Nasht intitulé *The State of Environmental History* (« L'état de l'histoire environnementale »). Le principe de cette histoire est inédit même s'il n'apparaît pas à première vue comme fondamentalement nouveau. Il s'agit de remettre au centre de la pratique historienne ses acteurs oubliés c'est-à-dire les non-humains comme les animaux, les plantes et plus généralement l'environnement. Par environnement il faut entendre le milieu naturel où les hommes évoluent et sur lequel ils peuvent exercer une influence.

Un premier réflexe serait de penser que cette histoire est en contradiction avec l'histoire sociale, en délaissant l'étude des hommes en société pour se concentrer uniquement sur la nature ou l'animal. Cette impression est renforcée par les travaux de la première heure qui pour beaucoup, prennent comme objet d'étude la nature vierge, dans la lignée des écrits de Roderick Nash sur le concept de *Wilderness*¹. Pourtant la composante sociale et humaine est présente dès le début notamment dans l'engagement politique et écologique qui caractérise bon nombre des premiers historiens de l'environnement. Ces derniers s'inspirent aussi des apports de la *New Left History*, qui connaît un développement important aux Etats-Unis à la même époque. Ils se réapproprient ainsi le mot d'ordre *history from below*, inventé par l'historien anglais Edward P. Thompson, en proclamant produire une histoire qui part du bas pour remonter sur une analyse plus globale, ce que l'on peut résumer par l'expression *from the bottom up*. L'histoire environnementale porte donc en elle-même un fort potentiel heuristique qui est à l'origine de nombreux ouvrages emblématiques. Ceux-ci ambitionnent de revisiter de grands objets d'histoire à travers le prisme de l'environnement et, par la même occasion, de déconstruire les récits habituels de l'anthropisation. On peut ainsi citer l'historien Donald Worster qui dans *The Dust Bowl and the southern plains* analyse les

¹ Nash Roderick, *Wilderness and the American mind*, New Haven, Yale University Press, 1967. Peut se traduire littéralement par « La nature sauvage et l'âme américaine », cependant le terme de *wilderness* recouvre une réalité plus complexe, purement américaine, proche du concept de *Frontier* de l'historien Jackson Turner.

conséquences du capitalisme américain naissant sur l'équilibre écologique des grandes plaines du centre des Etats-Unis dans les années 1930 ou *Nature's Metropolis* de William Cronon qui met en perspective l'histoire urbaine de la ville de Chicago avec son arrière-pays (Hinterland) au XIXe siècle².

La question de la dimension sociale, sans jamais n'avoir été vraiment tranchée, traverse l'ensemble du développement théorique et institutionnel de l'histoire environnementale durant les années 1990. Elle est au cœur de nombreux débats qui marquent la discipline et qui se cristallisent autour de l'éternelle question de la séparation entre nature et culture. L'un de ces débats oppose les historiens Donald Worster et William Cronon sur fond d'histoire culturelle alors en vogue dans les universités américaines. Pour le premier, l'étude des espaces vierges, qui sont restés à l'écart de toutes activités humaines, doit rester au centre du projet des historiens de l'environnement. Ce sont d'ailleurs ces espaces qui sont à la base du travail des pionniers comme Roderick Nash ou Alfred Crosby. Pour le second, qui remet en perspective la notion de *Wilderness*, il s'agit non pas d'établir de distinction immuable entre activité humaine et nature sauvage mais de chercher des « terrains intermédiaires »³ qui pourraient être à la base d'une nouvelle approche théorique.

Ces débats marquent en profondeur l'histoire environnementale américaine qui reçoit en parallèle de nombreuses critiques provenant des autres continents, prouvant ainsi le développement de ce champ à l'international. Celles-ci mettent en évidence le caractère « américano-centré » de la discipline comme on peut le voir chez l'historien Ramachandra Guha. Il reproche aux historiens américains de monopoliser la question environnementale autour de thématiques américaines qui, en s'appliquant aux autres régions de la planète en particulier les pays du tiers-monde, contribuent à étudier l'environnement à travers un prisme exclusivement occidental. Figure majeure des *Subaltern* et des *Post Colonial Studies*, L'historien indien appelle ainsi à forger un « environnementalisme des pauvres » qu'il met lui-même en œuvre dans son ouvrage, *The Unquiet Woods : Ecological Change and Peasant resistance in the Himalaya* qui étudie le combat du mouvement Chipko contre l'exploitation forestière dans les contreforts de l'Himalaya indien. L'autre critique majeure est émise en Angleterre par l'historien Richard Grove. En créant la revue intitulée *Environment and History* en 1995, il entend démontrer que l'histoire environnementale américaine s'est

² Worster Donald, *Dust bowl: the Southern plains in the 1930s*, Oxford, Oxford University Press, 1979. Cronon William, *Nature's metropolis: Chicago and the Great West*, New York, W. W. Norton, 1991.

³Cette idée est fortement inspirée de ce que l'historien Richard White appelle le « Middle Ground » qu'il développe dans son ouvrage célèbre : Richard White, *The Middle Ground. Indians, Empires and Republics in the Great Lakes Regions, 1650-1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991

approprié injustement ce qui fut déjà mis en œuvre chez des historiens antérieurs ou dans d'autres disciplines comme la géographie historique⁴. Au-delà des questions de paternité intellectuelle, cette critique montre à quel point la transdisciplinarité est au cœur du projet de l'histoire environnementale.

Les débats continuent à alimenter la discipline lorsque celle-ci apparaît en France dans les années 2000. Cette diffusion assez tardive peut paraître étonnante pour le pays de l'école des Annales qui est considéré à bien des égards comme le porteur d'une forme de « proto-histoire » environnementale notamment à travers la géo-histoire ou de l'histoire du climat développés respectivement par Fernand Braudel et Emmanuel Le Roy Ladurie⁵. Cela n'empêche pas la France d'être l'un des pays les plus en pointe en histoire environnementale. En effet, de nombreuses questions théoriques ont été débattues ces dernières années en particulier la relation entre histoire de l'environnement et histoire sociale et des apports méthodologiques qui peuvent résulter de cette rencontre⁶. On compte aussi une production littéraire de plus en plus importante chaque année directement liée au développement de nouvelles recherches produites au sein des différents champs historiques variés.

En définitive, l'histoire environnementale aujourd'hui n'est pas une discipline théorique particulière mais plutôt une approche qui regroupe de nombreux domaines différents. On peut cependant identifier plusieurs grandes thématiques communes. La plus ancienne est sûrement l'histoire climatique qui doit beaucoup à l'historien français Emmanuel Le Roy Ladurie. Ecrit à une époque où la climatologie était encore balbutiante, son ouvrage célèbre, *Histoire du climat depuis l'an mil*, propose de retracer les grandes fluctuations du climat sans pour autant adopter de point de vue anthropocentrique⁷. En adoptant ce postulat, l'auteur entendait ainsi désolidariser l'histoire humaine de celle du système-Terre, se mettant ainsi à l'écart de l'histoire environnementale naissante⁸. Cependant, si une bonne partie de la discipline étudie des époques géologiques exemptes de toute humanité, la place de l'agir scientifique et humain dans la prise en compte de ce climat a été l'objet de nombreuses recherches depuis les années 1970.

⁴ Grove Richard, « Editorial », *Environment and History*, 1995, vol.1, n°1, p.1-2

⁵ Quenet Grégory, *Qu'est-ce que l'histoire environnementale ?*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « L'environnement a une histoire », 2014, p.98

⁶ Alice Ingold, « Écrire la nature De l'histoire sociale à la question environnementale ?», *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2011/1 (66e année), p. 11-29

⁷ Mouhot Jean-François, « Du climat au changement climatique : chantiers, leçons et défis pour l'histoire », *Cultures & Conflits*, 88, 30 décembre 2012, p.2.

⁸ *Ibid.*

La seconde thématique importante est l'histoire des non-humains. Celle-ci a pour ambition de donner une voix aux êtres vivants restés à l'écart de l'histoire telle qu'elle fut écrite par l'homme. Cette expression de « non-humains », en plus d'être toujours sujette à de nombreux débats passionnés, est difficile à définir précisément puisqu'elle peut potentiellement englober tout un ensemble de choses contradictoires. On peut néanmoins facilement identifier deux acteurs en particuliers : d'une part les animaux, qui sont les acteurs non-humains les plus évidents et les plus étudiés jusqu'à présent, et d'autre part les plantes⁹. L'étude de ces êtres vivants pose toute une série d'interrogations aux historiens qu'ils soient historien de l'environnement ou non. Dans la lignée de courants comme l'anthropologie historique ou l'histoire des sciences, la question du point de vue adopté est primordiale. En effet, comment faire parler des êtres dénués de paroles ? Peut-on vraiment abandonner nos schémas de pensée anthropocentriques ? Et surtout quelles sont les sources possibles ?

Enfin, la thématique de l'histoire environnementale qui a sans doute fait couler le plus d'encre est l'étude des conséquences de la société industrielle. Pour la France, il faut citer le travail de l'historienne Geneviève Massard-Guilbaud et son ouvrage *Histoire de la pollution industrielle*¹⁰. Elle y étudie le pouvoir politique, l'expertise scientifique et la contestation citoyenne autour des nuisances industrielles au XIXe siècle dans les villes de Lyon, Nantes et Clermont-Ferrand. Ce travail de plusieurs années sur les pollutions a ouvert la voie à de nouveaux travaux qui nous invitent à repenser les récits habituels de notre modernité industrielle. On peut citer en particulier l'ouvrage de Thomas Le Roux et Michel Letté autour de la notion de « débordements industriels »¹¹.

L'ouvrage de Geneviève Massard-Guilbaud est fondateur puisqu'il met en lumière un phénomène jusqu'alors pratiquement absent de l'histoire économique et sociale française. Dès lors, comment expliquer l'absence des effets néfastes de l'industrialisation au sein de cette histoire ? Pourquoi a-t-il fallu attendre le milieu des années 1990 pour qu'apparaisse enfin l'étude des pollutions industrielles qui pourtant existaient déjà dans l'imaginaire social ? Un premier élément de réponse peut être trouvé dans le statut de l'histoire industrielle. En effet ce qui frappe en premier lorsque l'on s'intéresse à ce sujet, c'est le faible

⁹ Exemple de travaux : Baratay Éric, *Le point de vue animal: une autre version de l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'Univers historique », 2012. Chansigaud Valérie, *Une histoire des fleurs: entre nature et culture*, Paris, France, Delachaux et Niestlé, 2014.

¹⁰ Massard-Guilbaud Geneviève, *Histoire de la pollution industrielle: France, 1789-1914*, Paris, EHESS, coll. « En temps & lieux », 2010.

¹¹ Le Roux Thomas et Letté Michel, *Débordements industriels: environnement, territoire et conflit, XVIIIe-XXIe siècle*, Rennes, P.U.R, 2013.

nombre d'ouvrages monographiques. Mise à part quelques livres sur la révolution industrielle anglaise ou « le retard » industriel français, il n'existe que très peu de travaux avec le mot « industrie » ou « industrialisation » dans son titre avant les années 1990. Cela s'explique par le fait que pendant longtemps, l'industrie ne fut abordée que comme un facteur parmi d'autres du développement économique de la France d'après-guerre à côté d'autres secteurs comme l'agriculture ou le tertiaire. On trouve ainsi dans les bibliographies de nombreuses études d'objets ou d'espaces industriels particuliers, mais peu d'analyse des grandes dynamiques historiques de l'industrie.

Il faut attendre la sortie des ouvrages des historiens Denis Woronoff et Maurice Lévy-Leboyer pour voir apparaître les premières grandes synthèses d'histoire industrielle en France¹². Ces travaux traitent tous les deux de l'industrie française du XVIe siècle jusqu'à nos jours mais arborent deux approches différentes. L'étude de Denis Woronoff analyse les grandes dynamiques de l'industrie française par le biais de tous ses aspects : les techniques, les entrepreneurs ou encore les territoires. En parallèle, l'ouvrage de Maurice Levy-Leboyer, comme l'indique sa quatrième page de couverture, se réclame d'une histoire qui part avant tout des grands chefs entreprises et des innovations sans jamais ne prendre la peine d'adopter une approche par le bas et donc d'étudier cette composante essentielle de l'industrie que sont les ouvriers.

Malgré leurs conceptions opposées, aucun de ces livres n'abordent la question des pollutions ou de l'environnement, ce qui montre que même affranchie de la tutelle de l'histoire économique, l'histoire industrielle reste fortement marquée par les circonstances dans lesquelles la première s'est développée. En effet à l'image du livre de Maurice Levy-Leboyer, celle-ci, telle qu'elle fut pratiquée après 1945, est imprégnée par le contexte de modernisation et d'industrialisation conquérante qui caractérise les années d'après-guerre, contexte où « l'histoire économique et l'histoire des techniques surtout se mouleront dans le confort idéologique du productivisme ambiant »¹³. L'histoire qui se développe pendant la période dite des Trente Glorieuses se caractérise par la rencontre entre les acteurs de la reconstruction, les sciences économiques et les historiens professionnels. Celle-ci est visible

¹² Lévy-Leboyer Maurice, *Histoire de la France industrielle*, Paris, Larousse, 1996. Woronoff Denis, *Histoire de l'industrie en France: du XVIe siècle à nos jours*, Paris, Editions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1994

¹³ Jarrige François, Fressoz Jean-Baptiste, *l'histoire et l'idéologie productiviste, les récits de la « révolution industrielle » après 1945* in Pessis Céline, Topçu Sezin et Bonneuil Christophe, *Une autre histoire des « Trente Glorieuses »: modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2013, p.62

notamment dans le tournant de l'histoire quantitative qui se confond avec l'institutionnalisation de la comptabilité nationale. Ce mélange des genres s'illustre aussi au sein des différentes institutions qui se développent pendant cette période comme l'institut des sciences économiques appliquées (ISEA) créé sous Vichy par l'économiste François Perroux.¹⁴ En outre, l'influence des grands modernisateurs sur la discipline historique se traduit par les sujets adoptés. Ainsi les grands entrepreneurs et surtout les grandes innovations et découvertes se taillent la part du lion alors que la critique de la technique qui se développe au même moment, notamment chez Jacques Ellul ou Bernard Charbonneau, est ignorée.

Malgré la fin des années de prospérité qui caractérise les Trente Glorieuses et les premières alertes environnementales qui surgissent dans les années soixante-dix (ex : rapport au club de Rome en 1972), l'histoire économique reste sourde aux questions de pollutions jusque dans les années 1990 en dépit d'un renouvellement méthodologique et thématique indéniable. La production historique récente laisse cependant penser que la tendance s'inverse, surtout lorsque l'on observe la multiplication chaque années de travaux portant sur des sujets environnementaux. Reste à savoir si l'histoire économique est capable de se remettre en question et soit en mesure de prendre en compte ce tournant. En effet il n'est pas rare de rencontrer encore des synthèses historiographiques qui ne consacrent pas une seule ligne aux dommages de l'industrialisation (et plus étonnant encore au monde ouvrier ou aux crises systémiques).¹⁵

Revisiter l'histoire économique et industrielle française d'après-guerre à travers le prisme de l'environnement implique aussi de remettre en cause la périodisation historienne dans laquelle elle s'inscrit, dans ce cas précis la période que les historiens appellent les « Trente glorieuses ». Cette expression est née sous la plume de Jean Fourastié dans son célèbre ouvrage, *Les Trente glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975*. Dans ce dernier il tente d'établir une histoire des principaux faits économiques et sociaux qui marquent la France de la Libération à la première crise pétrolière et qui ont, selon lui, fait passer le pays « [...] de la pauvreté millénaire, de la vie végétative traditionnelle, aux niveaux de vie et aux genres de vie contemporains »¹⁶. Economiste de formation, Jean Fourastié à la particularité de rendre compte d'une histoire dont il est à la fois le rapporteur et l'un de ses principaux représentants. En effet après une carrière au sein du ministère des finances il est

¹⁴Ibid. p.66

¹⁵ Voir par exemple : Barjot Dominique, « Histoire économique et historiographie française : crise ou renouveau ? », *Histoire, économie & société*, 31e année-2, 8 août 2012, p. 5-27.

¹⁶ Fourastié Jean, *Les Trente glorieuses ou la Révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Hachette, 1985, p.26

l'un des acteurs majeurs du commissariat au Plan dont il fut conseillé économique pendant plusieurs années. Il participe ainsi sur le plan intellectuel, au développement de la modernisation d'après-guerre notamment à travers sa carrière universitaire. Son ouvrage connaît un grand succès dès sa parution et démocratise cette expression des Trente Glorieuses qui devient rapidement un paradigme historique présent encore massivement dans les synthèses d'histoire économique et sociale aujourd'hui.

Ce paradigme ne connaît que très peu de remise en cause de la part des historiens malgré les critiques provenant des autres sciences sociales et en particulier la sociologie. On trouve cependant à la fin des années 1980 des historiens qui s'emparent timidement de l'étude de cette période en dehors de l'influence de Fourastié à travers plus particulièrement la figure du « modernisateur » comme c'est le cas chez Richard F. Kuisel¹⁷ ou Michel Margairaz¹⁸. Il faut attendre les années 2000 pour voir apparaître une critique plus profonde du concept de Trente Glorieuses chez les historiens. Cette critique s'opère tout d'abord en termes de temporalité. C'est le cas par exemple de l'ouvrage de l'historien Jean-François Sirinelli, *Les Vingt décisives, le passé proche de notre avenir*, paru en 2007 mais issu de plusieurs années de recherche. A la périodisation proposée par Jean Fourastié, l'auteur lui substitue une période de vingt années, de 1965 à 1985, en affirmant que les bases économiques et sociales engagées lors des décennies 1950 et 1960 continuent à se développer même après la fameuse crise de 1973-74. Il participe ainsi à une déconstruction d'une expression, qui comme il nous l'explique dans un ouvrage plus récent, ne prend pas en compte l'existence de moments historiques plus petits:

« D'une part c'est l'existence même des Trente Glorieuses qui est remise en cause, car cette séquence chronologique, disent ses contemporains, serait en fait un agrégat de moments historiques trop différents pour être fondus en une seule période, d'autant que 1973-1974 n'en constituerait pas le terme véritable »¹⁹.

Qui plus est, en déplaçant le centre de gravité des Trente Glorieuses à cette période de troubles économiques que sont les années 1970, Jean-François Sirinelli participe aussi à la

¹⁷ Kuisel R. Richard, *Le capitalisme et l'Etat en France. Modernisation et dirigisme au XXe siècle*, Paris, 1984

¹⁸ Margairaz Michel, *L'Etat, les finances et l'économie, histoire d'une conversion 1932-1952*, Paris, CHEFF, 1991

¹⁹ Sirinelli Jean-François, *Les Révolutions françaises 1962-2017*, Paris, Odile Jacob, 2017. Jean-François Sirinelli prend cependant ses distances avec ces critiques en précisant notamment que ces dernières ne remettent pas en cause fondamentalement la période et ses bases sociaux-économiques.

mise en lumière de la face sombre de cette période qui était absente de l'ouvrage de Jean Fourastié.

Ainsi à côté des critiques sur la temporalité de l'expression des Trente Glorieuses, on voit apparaître plus récemment, de nouveaux travaux prenant à rebours l'histoire telle que nous l'a décrite Jean Fourastié. L'un de ces travaux est un ouvrage paru en 2011, sous la direction de plusieurs historiens de l'EHESS et intitulé *Une autre histoire des Trente Glorieuses*. Comme l'indique son sous-titre, les différents articles qui le composent ont pour ambition de mettre à jour « les alertes et luttes environnementale » ainsi que « les signaux faibles de la critique des « dégâts du progrès avant 1968 » »²⁰. Cette entreprise part d'abord d'une critique de la figure de Jean Fourastié lui-même et des acteurs de la modernisation d'après-guerre qui seraient à l'origine de toute une « imagerie qui s'imposa dans l'histoire universitaire des années 1980 » (p.7). et qui est encore particulièrement prégnante de nos jours. Au sein de cette critique politique et sociale des années d'après-guerre, l'accent est mis en particulier sur les impacts environnementaux qui constituent l'un des revers les plus flagrants des décennies de haute croissance et que cet ouvrage contribue à dévoiler.

Enfin la dernière tendance dans laquelle s'inscrit cette étude est l'histoire locale ou histoire régionale. Etablir une historiographie de celle-ci est une tache particulièrement ardue étant donné le peu de travaux qui y ont été consacrés. En effet le local semble mystérieusement absent des différentes synthèses historiographiques récentes. C'est par exemple le cas d'un ouvrage comme *Historiographies, concepts et débats*²¹ qui ne consacre aucune entrée ni à l'histoire des régions, ni au régionalisme, ni même au local. Même constat dans les dictionnaires comme *Les mots de l'historien*²² sous la direction de Nicolas Offenstadt. Pourquoi cette absence de l'histoire régionale en tant qu'approche historique à part entière ? Une première réponse serait de dire que celle-ci est dénigrée par les sciences historiques parce que considérée pas assez noble ou réservée aux non-spécialistes. Pourtant en creusant un peu, on peut voir que les thématiques du territoire ont toujours été au cœur de la réflexion des historiens français depuis plusieurs décennies. Il suffit ainsi de regarder le nombre de

²⁰ Pessis, Topçu, Bonneuil, *Une autre histoire des « Trente Glorieuses », modernisations, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2016, p.6

²¹ Delacroix Christian, Dosse François et Garcia Patrick, *Historiographies: concepts et débats*, Paris, Gallimard, coll. « Collection Folio », 2010.

²² Offenstadt Nicolas, Dufaud Grégory et Mazurel Hervé, *Les mots de l'historien*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, coll. « Les Mots de », 2005.

chaires d'histoire locale qui ont été créées dans les années 1970. De même, il existe de nombreuses études ou synthèses prenant un territoire particulier comme objet d'étude durant cette même période. On peut penser notamment aux ouvrages parus chez Privat qui ont beaucoup contribué à faire connaître l'histoire du Languedoc ou de la ville de Toulouse. Cet engouement dans les années 1970 et 1980 tient beaucoup au contexte politique d'alors et les aspirations régionalistes qui culminent au moment de la création des collectivités territoriales en 1981²³.

Cependant l'histoire régionale ne se limite pas à l'attrait qu'elle suscite chez les personnes désireuses de participer à l'histoire de leurs régions. C'est aussi d'un point de vue méthodique qu'elle constitue un terrain historique pertinent puisqu'elle permet d'analyser un sujet de façon plus approfondie qu'il ne le serait à l'échelle nationale comme nous l'explique l'historien Maurice Agulhon:

« Quelles que soient les formes que doivent prendre à l'avenir les travaux universitaires, un fait s'imposera toujours : pour approfondir un problème d'histoire sociale, il faut brasser en masse des archives de séries et de provenances diverses, et il faut bien connaître les lieux et les gens ; or, pour remplir ces deux conditions, un chercheur unique ne peut couvrir qu'un espace restreint. D'ailleurs, même les thèses nationales, même les théories généralisantes ont toujours tiré leur force de quelques bases géographiques étudiées à fond ; et elles ont toujours subi des objections originaires d'autres bases géographiques ultérieurement étudiées²⁴ »

C'est bien cette conception de l'histoire régionale qui doit guider notre étude, qui n'a pour ambition que d'étudier les effets environnementaux de l'industrialisation sur une échelle encore rare en histoire environnementale.

²³ Cholvy Gérard, « L'histoire régionale chez les contemporanéistes français (1950-2000) », *Revue d'Alsace*, 133, 1 octobre 2007, p. 37-48.

²⁴ Ibid., p.41

Problématique

Les méfaits de l'activité industrielle n'ont attiré l'attention des historiens que très récemment. Mais au sein de l'histoire environnementale, il existe un nombre déjà important de contributions sur ce sujet, notamment dans la littérature anglo-saxonne. Ces études ont pour dénominateur commun de se concentrer uniquement sur des territoires marqués depuis longtemps par l'industrie. On peut citer comme exemple la thèse de Thomas Leroux sur la région parisienne (*Le Laboratoire des pollutions industrielles*), celle d'Isabelle Parmentier sur le pays de Charleroi en Belgique (*Histoire de l'environnement en pays de Charleroi*) ou le livre de Stephen Mosley sur la ville de Manchester (*The Chimneys of the World*). En revanche, nous ne savons que très peu sur les territoires épargnés, hormis les travaux se situant au début de la révolution industrielle. Dans cette perspective, Midi-Pyrénées, qui est inclus depuis 2016 dans la nouvelle région Occitanie, constitue un exemple privilégié. En effet, Les départements qui la composent, et plus généralement l'ensemble du sud-ouest de la France, sont considérés depuis longtemps comme sous-industrialisés. Et pour cause, l'industrie ne recouvre qu'une petite partie du territoire et malgré quelques îlots comme les bassins miniers ou l'activité textile tarnaise, l'ensemble de la région est plutôt épargné par la pollution industrielle. Il nous semble donc opportun d'étudier cette spécificité, pour aider modestement à la relecture de la civilisation industrielle.

Pour cela, la période choisie correspond à une partie des « Trente glorieuses ». En effet, trois grands processus rendent cette époque particulière. Tout d'abord c'est un moment de démesure environnementale de par l'aggravation des pollutions et des atteintes sur la biosphère. Ensuite, les années 1960 sont aussi la genèse de l'apparition de l'environnement dans l'espace public, qui en Midi-Pyrénées ne matérialisent dans des établissements comme les agences financières de bassin. Enfin, la modernisation d'après-guerre, par l'entremise des politiques d'aménagement du territoire, amène dans une certaine mesure une nouvelle industrialisation à la région. Certes celle-ci n'est pas massive, mais elle marque quand même le territoire de son empreinte. Il s'agit donc d'étudier ce phénomène et ses conséquences écologiques. Quels sont ses effets sur le territoire régional ? Comment les pollutions qui en résultent ont-elles été accueillies par les populations ? Quel rôle jouent les pouvoirs scientifiques et économiques ? En d'autres termes : dans quelle mesure l'entrée soudaine des méfaits de l'industrie dans un territoire jusqu'alors préservé, a-t-elle participé à la prise en compte de l'environnement dans la région ?

Plan général

Partie I/ La modernisation industrielle de Midi-Pyrénées (1955-1965)

Chap.1 : La métamorphose industrielle de la région

- 1/ L'arrivée de nouvelles industries
- 2/ La transformation de l'espace
- 3/ Changements techniques, restructurations et nouvelles nuisances

Chap.2 : Les réactions aux pollutions

- 1/ L'usine d'engrais de Saint-Benoit-de-Carmaux
- 2/ L'affaire de la Cellulose d'Aquitaine
- 3/ la lutte contre la pollution des eaux dans le Tarn

Partie II/ Du tournant de 1965 à la création du ministère de l'environnement : la place de l'industrie (1965-1971)

Chap.3 : De nouvelles instances de régulation

- 1/ L'agence financière de bassin Adour-Garonne
- 2/ L'INSERM toulousain et la lutte contre la pollution atmosphérique
- 3/ La protection des sites et monuments naturels dans les Hautes-Pyrénées

Chap.4 : La contestation civile de l'industrie

- 1/ Environnement et mouvement syndical en Haute-Garonne
- 2/ L'industrie et les années 1968 en Midi-Pyrénées

Chap.5 : Le ministère de l'environnement et ses conséquences

Epilogue : Les débordements industriels dans une société environnementale (1971-1973)

- 1. Industrie, nuisances et presse régionale
- 2. La pollution de la Garonne de juillet 1973

NB : La partie traitée dans le galop est surligné en rouge

Galop d'essai

La modernisation industrielle de Midi-Pyrénées (1955-1965)

Introduction

Plus grande région métropolitaine française en termes de superficie avant sa fusion avec Languedoc-Roussillon lors de la réforme territoriale de 2016, Midi-Pyrénées représente un territoire de plus de 45000 kms² qui s'étend du sud du Massif central jusqu'à la chaîne Pyrénéenne. Suivant les trajets, il faut près de quatre heures de voiture pour le traverser de part et d'autres, visiter cette région par la route relève donc du périple. Commençons par exemple en partant de Decazeville dans l'Aveyron, ancien bassin minier dont les maisons restent encore marquées dans leur façade par son passé industriel. Laissant derrière vous les contreforts de l'Aubrac, vous vous dirigez vers Albi via Rodez par la D880 puis l'A68. Les plaines vallonnées du Ségala laissent place aux campagnes tarnaises alors qu'au loin surgit Albi, dominée par sa cathédrale. La ville aux briques rouges, connue pour son patrimoine historique remarquable, est aussi située à proximité de deux lieux industriels emblématiques du département : le bassin minier de Carmaux et l'ancienne entreprise métallurgique du Saut-du-Tarn qui exploitait le puissant débit que l'on y trouve.

Après une petite heure de route, vous arrivez dans la ville de Toulouse qui dénote avec ce que vous avez vu jusqu'alors ; en effet vous délaissez les vignes de Fronton et de Gaillac pour entrer dans une métropole à visée internationale. Il faut donc plusieurs minutes, au milieu des barres d'immeubles et des banlieues pavillonnaires, pour pouvoir en sortir et atteindre l'autoroute A64 qui se dirige vers la ville de Saint-Gaudens. Alors que vous passez à côté de cette dernière, un brouillard noir et épais envahit l'atmosphère : c'est l'usine de pâte à papier, installée ici depuis 1959, qui tourne à plein régime. Il faut du temps pour pouvoir en sortir, mais ce qui est le plus troublant c'est à quel point persiste l'odeur désagréable que l'usine produit. Heureusement ce qui vous attend après en vaut la peine. Il fait beau, le ciel est dégagé, et au loin sur votre gauche surgissent les pics enneigés des Pyrénées qui vous accompagnent pendant le reste de votre voyage. Celui-ci finit dans la ville de Tarbes, deuxième ville industrielle de la région et lieu de résidence du grand Arsenal, aujourd'hui laissé quasiment à l'abandon.

Midi-Pyrénées, une région historiquement sous-développée ?

A la fin de ce voyage, qui ne représente seulement qu'une partie de la région, plusieurs remarques viennent à l'esprit. Ce qui frappe en premier c'est la grande diversité des paysages et donc le manque d'unité géographique distincte qui caractérise bon nombre de régions administratives françaises. Ensuite, malgré quelques lieux particuliers, la région apparaît surtout comme une terre rurale, peu marquée par l'industrie. Depuis longtemps, les départements qui composaient jusqu'il y a peu Midi-Pyrénées sont décrits ainsi. En effet depuis le début du XIX^e, ces derniers, inclus dans l'ensemble plus large qu'est le Midi de la France, sont considérés comme « sous-développés ». Les voyageurs qui en parcourrent les contrées qu'ils soient écrivains, responsables politiques, économistes, voire simple touristes n'hésitent pas à en pointer les défauts : manque d'infrastructures, absence d'industrie, peu de ressources minières etc... Dans son ouvrage *Mémoires d'un Touriste*, où il relate son voyage dans l'hexagone, Stendhal n'est pas tendre avec le sud-ouest. Pour lui, il représente la France « encroutée » en comparaison de la France du nord qu'il considère comme le symbole de la modernité²⁵. Cet avis est partagé par l'économiste saint-simonien Michel Chevalier, qui en 1837 dans *Des intérêts matériels en France*, déplore le retard de la ville de Toulouse malgré ses opportunités notamment en termes de production énergétique²⁶.

Cette question du retard économique du sud-ouest est le sujet de nombreux débats dans les milieux intellectuels locaux jusqu'à l'orée des années soixante. Dans deux articles parus à quelques mois d'intervalle dans *les Annales du Midi*, L'historien François Crouzet et le démographe André Armengaud s'interrogent sur les origines historiques de ce « sous-développement ». Selon eux, celui-ci remonterait à la fin du XVII^e, période marquée par une phase de déclin des industries traditionnelles alors que les nouvelles peinent à trouver des débouchés pour leur production. Cela est dû notamment au manque de travaux publics d'où résulte une pauvreté des axes de communication. Néanmoins le facteur décisif est à

²⁵ Crouzet François, « Les origines du sous-développement économique du Sud-Ouest », *Annales du Midi*, 71-45, 1959, p. 76

²⁶ Marconis Robert, *Midi-Pyrénées: XIXe-XXe siècles: transports, espace, société*, Tome 1, Toulouse, 1986, p.57

chercher du côté de la psychologie sociale. En effet, l'importance de la propriété terrienne dans le sud-ouest serait à l'origine d'un manque de volonté d'entreprise :

« Membres des professions libérales, commerçants, industriels même tenaient essentiellement à acquérir des terres : non seulement c'était là une place relativement sûre et un moyen d'atteindre plus aisément le cens électoral, c'était aussi le moyen d'acquérir le prestige social attaché à la qualité de propriétaire, et le moyen de vivre « noblement »...Mais la grande industrie n'est point fille de la douceur de vivre »²⁷

Si les arguments avancés peuvent prêter à débat, force est de constater que le Midi de la France et donc le Midi toulousain est resté à l'écart de la révolution industrielle et par conséquent des atteintes environnementales inhérentes à celle-ci. En dehors de certaines activités localisées comme la mègisperie mazamétaine ou les mines aveyronnaises, ses habitants ont été relativement épargnés par la dégradation des cours d'eau, les émanations de la chimie industrielle ou la pollution atmosphérique. En d'autres termes le Midi toulousain n'est pas la région de la Ruhr ou les Midlands anglais. Ici, point de territoires dominés par les hauts-fourneaux, de pays entiers aveuglés par l'atmosphère ardente des usines, d'enfers industriels si bien décrit par Victor Hugo ou Alexis de Tocqueville²⁸. L'industrie n'est toutefois pas entièrement absente du territoire régional et connaît même un certain renouveau selon les périodes. C'est le cas tout au long du XX^e siècle du fait de la « décentralisation ».

Le renouveau industriel

La première phase de ce renouveau est d'abord la conséquence directe des guerres de la première moitié du siècle. En effet sous les menaces ennemis, de nombreuses industries sont délocalisées dans le sud-ouest. La ville de Toulouse voit ainsi pendant la première guerre mondiale l'installation de plusieurs complexes industriels : l'Office

²⁷ Armengaud André, « À propos des origines du sous-développement industriel dans le Sud-Ouest », *Annales du Midi*, 72-49, 1960, p. 80-81.

²⁸ Jarrige François et Le Roux Thomas, *La contamination du monde: une histoire des pollutions à l'âge industriel*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2017, p.74 et 154

national industriel de l'azote (futur AZF), la poudrerie, la cartoucherie ou encore la manufacture des tabacs. La seconde guerre mondiale encourage le développement de l'aventure aéronautique toulousaine avec l'arrivée de la Société nationale des constructions aéronautique du sud-ouest (S.N.C.A.S.O) qui deviendra par la suite Sud Aviation, puis l'Aérospatiale. Enfin on peut noter d'autres installations en dehors de Toulouse comme l'usine Ratier à Figeac ou la Compagnie Générale d'Electricité à Villemur-sur-Tarn²⁹. Cependant c'est réellement à partir des années 1950 que la région acquiert en partie le tissu industriel que l'on connaît aujourd'hui, sous l'égide de la modernisation conquérante de l'après-guerre

Prolongement logique de la reconstruction de la fin des années 1940, l'expression « modernisation » ou « transition modernisatrice »³⁰ désigne l'ensemble des politiques publiques et économiques qui sont mises en place dans la France d'après-guerre. Portées par le contexte économique favorable que connaît le pays, elles sont l'œuvre d'une génération de hauts-fonctionnaires et de responsables économiques motivés par « l'idéologie du progrès ». L'institution qui est en grande partie chargée de son application est le Commissariat au plan, créé en 1946 et dirigé dans un premier temps par Jean Monnet. D'abord conçu comme un levier de la reconstruction nationale, il acquiert au cours des plans successifs, la reconnaissance d'une action économique et sociale. L'une de ses missions est ainsi de pallier les déséquilibres régionaux par une politique d'aménagement du territoire. Celle-ci devient centrale lors de la préparation du IVe plan (1965-1970) et de la création en 1963 de la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR). L'un des principaux outils de cette politique est la décentralisation, c'est-à-dire le déplacement des industries parisiennes vers la province : « l'industrie, mieux que le tertiaire, est considérée comme la clé d'un développement régional satisfaisant. Il faut donc à la fois freiner l'industrialisation de la région parisienne et stimuler celle de la France fragile, à l'ouest d'une ligne Caen-Montpellier »³¹. Cela se traduit concrètement par des primes financières accordées aux entreprises, concédées par le Fonds de développement économique et social (FDES) mis en place en 1955.

²⁹ Taillefer François, *Atlas et géographie du Midi toulousain*, Paris, Flammarion, coll. « Collection Atlas et géographie de la France moderne », 1978, p.92

³⁰ Zancarini-Fournel Michelle, Delacroix Christian, Roussel Henry et Cornette Joël, *La France du temps présent: 1945-2005*, Paris, Belin, 2014, p.85

³¹ Woronoff Denis, *Histoire de l'industrie en France: du XVIe siècle à nos jours*, Paris, Editions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1994, p.578

Afin de faciliter la mise en œuvre de cette politique, se développent en parallèle les grandes mesures de régionalisation qui déboucheront plus tard sur les collectivités territoriales créées par la loi Deferre de 1982. C'est ainsi à l'occasion des Programmes d'action régionaux (PAR) en 1955 qu'émerge le nom de « Midi-Pyrénées » qui, en plus des sept départements actuels, comprend alors les départements de l'Aude, des Pyrénées orientales et des Pyrénées atlantiques. Ensuite sont créés en 1960, les « circonscriptions d'action régionale » qui consacrent la région dans ses limites canoniques et les « métropoles d'équilibre » en 1964 qui sont à l'origine des décentralisations industrielles les plus importantes. On peut ainsi parler de renouveau économique malgré certaines réserves. En effet, de 1955 à 1975, la part de la population active régionale travaillant dans l'industrie passe seulement de 26,2 à 30%, restant ainsi en dessous de la moyenne nationale (38,5%)³². La décentralisation massive escomptée ne semble pas avoir eu vraiment lieu, surtout que cette population se répartit assez mal suivant les secteurs d'activité. De plus cet apport industriel se fait en même temps qu'un accroissement de la disparité entre Toulouse et sa région. La métropole accueille ainsi l'essentiel des entreprises et plus particulièrement les secteurs de pointe : aéronautique, électronique ou aérospatial.

En conséquence, il est impossible d'affirmer que la région Midi-Pyrénées devient à la suite de cette période, aussi industrialisée que d'autres régions françaises comme l'Ile-de-France ou le bassin Lyonnais. En revanche, il est clair que la modernisation apporte, en un temps relativement court, une nouvelle identité industrielle à une région majoritairement agricole et donc de nouvelles nuisances jusqu'alors insoupçonnées par beaucoup de ses habitants. Cette « nouvelle identité » constitue le cœur de l'étude qui va suivre. Il s'agit non seulement d'en identifier les causes, mais aussi de rendre compte de ces nuisances et, surtout, de voir comment ses conséquences environnementales ont été perçues par la population et les pouvoirs publics. Bien sûr, ces conséquences ne bouleversent pas de façon homogène le territoire qui reste toujours, à certains égards, une terre préservée. Elles signent néanmoins l'entrée soudaine de la région dans une modernité industrielle qui, dans le contexte des « Trente glorieuses », imprime sa marque sur les hommes et la biosphère.

³² Marconis Robert, *op.cit.*, p.770

Des « Trente ravageuses » à la montée des questions environnementales

Souvent présentée comme une période bénie où les inégalités diminuent alors que les français accèdent en masse aux biens de consommation, les Trente Glorieuses ont également laissé une empreinte sanitaire et écologique considérable. Requalifiées à cet égard de « Trente ravageuses » par les historiens de l'environnement³³, ces années prennent place dans un contexte international où la population, la production industrielle et la consommation d'énergie mondiale se multiplient à un rythme jamais atteint jusque-là dans l'histoire de l'humanité³⁴. Cela se traduit par une aggravation considérable et homogène des pollutions, même si certains territoires sont plus touchés que d'autres. En France et dans la plupart des pays d'Europe de l'ouest, cette démesure repose en partie sur les taux de croissance exceptionnels qui ont cours dans les années d'après-guerre. Ces derniers avoisinent dans l'hexagone les 5 % pendant les années 1950, s'accélèrent à partir des années 1960, pour atteindre les 7 % à la fin de la période. Ils coïncident, dans le même temps, à un triplement de la production industrielle et à une augmentation de 70% des équipements³⁵. En outre l'urbanisation connaît, en parallèle, une augmentation significative puisque la population urbaine passe de 53 à 75% entre 1946 et 1970³⁶ tandis que les villes prennent de plus en plus de place sur le territoire national. Toutefois c'est la mutation des techniques et des structures industrielles qui laisse la marque la plus durable :

« Cette mutation apparaît premièrement en comparant la croissance annuelle des différents secteurs économiques de 1949 à 1966. Pour une hausse moyenne annuelle de PIB de 5,2% dans cette période, on remarque que certains secteurs connaissent un essor

³³ Selon les mots de Christophe Bonneuil et Stéphane Frioux dans Pessis Céline, Topçu Sezin et Bonneuil Christophe, *Une autre histoire des « Trente Glorieuses »: modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2013.

³⁴ Jarrige François et Le Roux Thomas, *op.cit.*, p.205

³⁵ Zancarini-Fournel Michelle, Delacroix Christian, Rouso Henry et Cornette Joël, *op.cit.*, p.76

³⁶ Duby Georges, Brun Jacques, Burgel Guy, Chamboredon Jean-Claude et Roncayolo Marcel, *Histoire de la France urbaine: croissance urbaine et crise du citadin*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1985, p.16

bien plus rapide : électricité (+9,5 %), l'extraction des minerais non ferreux (+7,9 % par an) incluant le charbon, le pétrole et le gaz (+10,1 %), la chimie (+8 %), tandis que d'autres secteurs sont plus lents tels l'agriculture (2,9 %, rythme cependant jamais égalé jusque-là), les textiles et l'habillement (+4 %), les mines de fer et la sidérurgie (4,8 %) »³⁷.

Tous ces facteurs participent à un empoisonnement généralisé de la biosphère. L'ensemble des fleuves et des rivières du pays est sujet aux rejets chimiques, notamment dans les zones les plus industrialisées comme en Alsace ou autour du lac Léman³⁸. L'air des villes et des campagnes connaît une augmentation sensible de la pollution atmosphérique, du fait du développement de l'automobile et des activités productives. Les poussières et le dioxyde de soufre recouvrent de leur fine pellicule les environs immédiats des usines³⁹. À cette démesure, dont beaucoup de mystère restent encore à éclaircir, répond un autre processus caractéristique de cette période : l'accélération de la conscience environnementale.

Les années 1960 sont une période particulièrement ambiguë, où deux phénomènes apparemment contradictoires, évoluent en parallèle. A l'accroissement toujours plus important des pollutions s'oppose la montée de la prise en compte des questions écologiques dans l'espace public. Autrefois cantonnées aux milieux scientifiques, ces dernières deviennent de plus en plus débattues dans les divers secteurs de la société française. On peut le constater tout d'abord dans l'action politique. En effet la décennie voit l'adoption de plusieurs lois qui viennent accroître le droit français de l'environnement. Déjà ancien, celui-ci remonte au décret napoléonien de 1810 « relatif aux manufactures ou ateliers qui répandent une odeur insalubre ou incommode ». Décret comme un décret industrialiste visant plutôt à protéger les industriels que le voisinage des entreprises polluantes⁴⁰, il ouvre la voie à tout un ensemble de lois similaires : loi du 19 novembre 1917 relative « aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes », loi du 20 avril 1932 sur les pollutions atmosphérique dite « loi Morizet » etc... Cet arsenal législatif est complété

³⁷ Pessis Céline, Topçu Sezin et Bonneuil Christophe, *op.cit.*, p.44

³⁸ *Ibid.*, p.50

³⁹ *Ibid.*, p.51

⁴⁰ Massard-Guilbaud Geneviève, « La régulation des nuisances industrielles urbaines (1800-1940) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 64-1, 1999, p. 53-65.

pendant la V^e république par trois lois majeures : la loi du 22 juillet 1960 qui officialise les premiers parcs nationaux mais surtout la « loi sur l'air » en 1961 et la « loi sur l'eau » en 1964. Réponse institutionnelle à des préoccupations qui montent en puissance dans les années 1950, ces deux lois témoignent également de l'importance des questions d'environnement dans le monde de l'entreprise. En effet, la loi sur l'air est élaborée en étroite collaboration avec les industriels qui s'intéressent déjà à la pollution de l'air à travers notamment le *Comité d'action technique contre la pollution atmosphérique* (CATPA) créé en 1960⁴¹ en réponse à *l'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique* (APPA). Cela aboutit principalement à des cadres législatifs peu contraignants envers les milieux industriels malgré la méthode dirigiste employée pour l'élaboration de la loi sur l'eau, préparée en amont par le commissariat au plan⁴².

L'importance de la conscience écologique ne se limite pas aux milieux politiques et industriels, mais atteint également l'opinion publique. Pour Michael Bess dans *la France vert clair*⁴³, ce succès peut-être expliqué par plusieurs facteurs. D'abord on constate un militantisme de plus en plus marqué dans les milieux scientifiques qui, jusqu'alors, ne s'exprimaient que très peu en dehors des laboratoires. On peut citer comme exemple le mycologue Roger Heim auteur en 1952 de *Destruction et protection de la nature*. Un autre facteur important est le rôle de la contre-culture de l'époque et du contexte politique des « années 1968 » qui ont marqué toute une génération d'écologistes. Mais c'est surtout les grandes catastrophes et les mobilisations environnementales qui ont le plus alerté sur les dangers de la civilisation industrielle. Les deux plus grandes catastrophes qui concernent la France à cette époque sont l'explosion de la raffinerie de Feyzin le 4 janvier 1966 et le naufrage au large des Cornouailles du pétrolier *Torrey Canyon* le 19 mars 1967. A la différence d'autres désastres similaires survenus les décennies précédentes, ces évènements sont l'objet de mobilisations importantes de la part du public qui aboutissent parfois à en faire de véritables affaires nationales. C'est le cas notamment en 1969 autour du Parc national de la Vanoise qui concerne non pas une catastrophe à proprement dite, mais un projet touristique. Créé quelques années plus tôt, ce territoire naturel du bouquetin des alpes

⁴¹ Boullet Daniel, « Les enjeux de l'environnement industriel en France dans les années 1960 : les industriels face à la naissance d'une politique », *Pour Mémoire. Revue du Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie*, 2013, p. 44-55

⁴² Boullet Daniel, *Entreprises et environnement en France de 1960 à 1990: les chemins d'une prise de conscience*, Genève, Droz, 2006, p.121

⁴³ Bess Michael, *La France vert clair: écologie et modernité technologique, 1960-2000*, Seyssel, Champ Vallon, 2011.

est menacé par le projet d'une station de ski autorisé notamment par les dirigeants locaux. L'indignation publique soulevée par cette affaire influe directement sur la décision de Georges Pompidou de créer en 1971 le premier ministère français de l'environnement.

La montée des préoccupations écologiques dans l'opinion, l'action politique et chez les industriels font des années 1960 une période charnière qui ne doit cependant pas être considérée comme une entrée soudaine dans une modernité réflexive. Pour l'historien Jean-Baptiste Fressoz, la situation environnementale actuelle est moins le résultat d'une prise de conscience que « d'une longue histoire de destructions »⁴⁴. A ce titre le tournant des années 1970 représente plutôt un changement d'échelle dans la prise en compte de l'environnement : « [...] les années 1960-1970 correspondent d'avantage à une mutation des répertoires d'action marqué par le passage d'une tradition élitiste, œuvrant pour des régulations locales, à une approche plus militante et contestataire [...] »⁴⁵. Ainsi les années 1960 se définissent comme un point de basculement dans l'émergence de l'environnement comme paradigme politique et social. Cette étude vise donc aussi à analyser le rôle de la modernisation et de l'industrialisation d'après-guerre en Midi-Pyrénées dans ce point de basculement.

Quelles sources ?

Pour ce faire, une partie des sources utilisées est issue des instances chargées de soutenir cette modernisation. Dans cette perspective le fonds principal est celui de la Mission économique régionale de Midi-Pyrénées qui est hébergé aux archives départementales de la Haute-Garonne. Crée en 1964 à la suite du décret du 14 mars relatif à l'organisation des services de l'état dans les circonscriptions d'actions régionales, la Mission économique Régionale est l'agent principal de la mise en place de la planification en région. Elle est rattachée au cabinet du préfet qui apparaît à ce moment-là et qui remplace les anciens inspecteurs généraux de l'administration en mission extraordinaire (IGAME). Composée de quatre sections (investissement, documentation et coordination, intervention), elle est investie de nombreuses missions, notamment celle de rassembler les différents

⁴⁴ Bonneuil Christophe et Fressoz Jean-Baptiste, *L'événement anthropocène: la Terre, l'histoire et nous*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 2016, p.195

⁴⁵ Jarrige François et Le Roux Thomas, *op.cit.*, p.319

rapports et documentations ou l'élaboration de la prospective économique. Le fonds contient aussi des documents de la Commission de développement économique régionale (CODER) mise en place en 1964 mais qui absorbe les Comité d'expansion économique créés dix ans auparavant. Enfin pour la période d'avant 1964, on trouve des documents du Programme d'action économique régionale (PAR) qui date de la politique des « régions de programme » en 1956 et qui s'occupe de faire état de la situation économique par département.

Une autre grande partie des sources vient des services déconcentrés du ministère de l'environnement, c'est-à-dire aujourd'hui la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) qui regroupe depuis 2009 notamment les anciennes Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE) et Direction régionale de l'environnement (DIREN). Conservés également aux archives départementales de la Haute-Garonne, ces fonds contiennent notamment les dossiers des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Nouveau nom des installations classées depuis le 19 juillet 1976, celles-ci constituent une des sources principales de l'histoire des pollutions et de l'environnement. On trouve aussi dans ces fonds des documents issus différents services chargés de la prévention de la pollution des eaux comme le service régional d'aménagement des eaux et rivières ou le service des eaux et forêts. En outre, une partie non négligeable du corpus est constituée de sources éparpillées dans les différentes archives départementales de la région : commissions départementales, archives préfectorales, affaires de débordements industriels etc... Enfin certaines archives privées viennent compléter le tout, notamment les archives départementales du syndicat CFDT très concerné par l'environnement dans les années 1960 ou des archives d'entreprises.

L'objet de ce galop d'essai est de rendre compte du processus de la modernisation d'après-guerre en Midi-Pyrénées et de ses conséquences environnementales. Si ce processus ne prend fin qu'au milieu des années 1970, lorsque les « Trente glorieuses » arrivent à leur terme, la période étudiée se limite à dix années. Le point de départ chronologique est l'année 1955 qui marque la création « administrative » de la région Midi-Pyrénées, au sein des programmes d'action régionaux. C'est à ce moment-là que l'industrialisation initiée par la planification commence réellement à produire ses effets. Le point d'arrivée est le début de l'année 1965 qui marque un tournant dans la prise en compte de l'environnement au sein de la politique régionale. En effet l'agence financière du bassin de l'Adour-Garonne, issue de la loi sur l'eau de 1964, commence à se mettre en marche tandis que la cellule toulousaine de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, crée une section consacrée à la pollution atmosphérique.

Dans ce cours laps de temps, le territoire de la région va connaître une mutation conséquente sous la pression des politiques industrielles, malgré la faiblesse du mouvement de décentralisation. Cette mutation sera l'objet de la première partie de l'étude qui commence par étudier l'arrivée de nouvelles entreprises, puis analyse la modification de l'espace, pour enfin décrire les changements techniques et les restructurations industrielles. Cette métamorphose de la région a pour conséquences une multiplication des pollutions qui sont au cœur de la seconde partie. Cependant, l'approche qui guide cette dernière n'est pas d'ordre technique. Ce ne sont pas nécessairement les nuisances en elles-mêmes qui seront étudiées mais les réactions qu'elles suscitent. L'objectif étant de voir s'il existe un changement chez les habitants de la région dans la façon d'appréhender les méfaits de l'activité productive.

Chapitre 1

La métamorphose industrielle de la région

L'industrialisation des régions françaises est considérée comme un des leviers de la modernisation dès les années 1950. En effet, si l'aménagement du territoire ne devient central dans la planification qu'à partir de la création de la DATAR en 1963, l'Etat agit déjà depuis déjà plusieurs années au sein des circonscriptions administratives du pays. Ses interlocuteurs privilégiés sont les Comités d'expansion économique qui sont créées par le décret du 11 décembre 1954, faisant suite à une loi-cadre votée le 14 août de la même année. Ces comités sont généralement rattachés au département mais peuvent agir sur toute une région comme c'est le cas pour Midi-Pyrénées. Jusqu'au milieu des années 1960, ils encouragent le développement de l'industrie locale tout en promouvant la décentralisation des industries de l'agglomération parisienne. A partir de 1964, ce rôle est joué par la Commission économique régionale qui existe jusque dans les années 1980. Pendant l'ensemble de leur activité, ces instances économiques vont participer dans une grande mesure à la transformation progressive de l'identité industrielle de la Ve région de programme. L'objet de ce chapitre est d'étudier les dynamiques de cette industrialisation et ses conséquences sur l'environnement.

Dans un premier temps, il sera question de l'arrivée sur le territoire de nouvelles entreprises, grâce à l'action des comités d'expansion. Pour cela, l'accent sera mis sur les mesures facilitant ce déplacement et sur les résultats obtenus. Ensuite nous verrons comment cette industrialisation modifie l'espace régional par l'étude des zones industrielles et par la mobilisation des ressources nécessaires à la construction des bâtiments. Enfin, la dernière partie de ce chapitre analysera les changements techniques survenus dans les industries traditionnelles et les nouvelles pollutions qui en résultent.

1. L'arrivée de nouvelles industries

1.1 *Le programme d'action régionale*

Dans le cadre des Comités d'expansion, le ministère des finances et des affaires économiques met en place à partir de juin 1955 les programmes d'action régionale afin « de promouvoir l'expansion économique et sociale des différentes régions et en particulier de celles qui souffrent de sous-emploi ou d'un développement économique insuffisant »⁴⁶. Ces programmes sont mis en place à l'échelle du département mais s'exercent aussi au niveau de la zone d'action des Inspecteurs généraux de l'administration en mission extraordinaire en l'occurrence, le préfet de la Haute-Garonne. Ils se composent de deux volets : une phase d'inventaire des difficultés propres à chaque région et une phase de mise en pratique de priorités décidées par les préfets.

L'inventaire est issu de nombreuses études et travaux réalisés au cours de l'année 1954 par différents acteurs, qui se réunissent en juin 1955 au sein des « journées d'études économiques et sociales de la région de Toulouse ». On y trouve les Comités industriels d'action économique, les chambres de commerce et d'agriculture ou encore le Comité régional de productivité⁴⁷. Le rapport sur lequel se basent ces journées est réalisé par le secrétariat d'état à la reconstruction et au logement, en la personne de son urbaniste en chef. L'ensemble des analyses et des point de vues qui sont développés par les différents acteurs de la modernisation régionale sont en germe dans ce document de près de 200 pages⁴⁸. Il y est rappelé ce qui caractérise depuis longtemps le Midi toulousain : l'enclavement géographique, la faible production énergétique, le dépeuplement, la vocation agricole etc... Parmi les nombreuses propositions émises, le rapport conseille entre autres « de créer des activités nouvelles pour occuper la main d'œuvre déjà en surnombre » (p.87) tout en rappelant les risques liés à l'industrialisation. Ainsi l'auteur rappelle l'importance de la pollution des eaux que la politique industrielle ne doit pas participer à accroître.

⁴⁶ Décret n°55-873 du 30 juin 1955 relatif à l'établissement de programme d'action régionale, art.1er

⁴⁷ A.D.H.G, 6306W 72 : lettre du préfet au ministre des finances et des affaires économiques, 22 juin 1955

⁴⁸ A.D.H.G, 6306W 72: rapport urbaniste en chef du secrétaire d'état à la reconstruction, novembre 1954

L'ensemble des recommandations établies pendant ces journées d'études sont résumées dans deux tableaux⁴⁹ envoyées au Ministre des finances et de l'action économique. Un tableau comprenant les problèmes généraux réclamant des solutions immédiates et un tableau des villes en dépressions. Si de nombreux points sont abordés pendant l'élaboration de l'inventaire comme l'aménagement ou les axes de communication, l'agriculture et l'industrie font l'objet d'une attention particulière. Ainsi pour faciliter l'expansion, il est conseillé notamment de faire baisser les prix de vente des ressources énergétiques comme le gaz de Saint-Marcet ou la production hydro-électrique. De telles mesures seraient le meilleur moyen d'attirer les entrepreneurs et les entreprises, nécessaires au bon développement de la politique d'industrialisation.

Pour l'inspecteur général en mission extraordinaire, ces principes généraux constituent la première partie des programmes d'action économique qui doit déboucher sur des mesures concrètes. Dans une lettre envoyée à l'inspecteur général de l'économie nationale, il esquisse ces actions qui, pour la plupart, sont mise en œuvres durant la décennie suivante :

« Utilisation du gaz naturel du Lacq, création d'usines de cellulose, implantations de conserveries et de fabriques et jus de fruit, création d'industrie aéronautique nouvelles, implantation d'un centre de recherche nucléaire, création d'une nouvelle centrale thermique, développement de l'action de l'université de Toulouse, réalisation des plans d'équipement touristique suivant certaines priorité d'ordre régional. »⁵⁰

1.2 Les leviers de la décentralisation

Afin de faire venir les industries appelées de ses vœux par le préfet de la Haute-Garonne, les mesures principales sont d'ordre technique. Il s'agit de tout un ensemble d'exonérations fiscales et de primes accordées aux entreprises pour les inciter à des transferts, des extensions ou des créations d'installations industrielles ou commerciales en Midi-Pyrénées. La prime la plus emblématique est la prime d'équipement qui doit être autorisée par le Fonds de

⁴⁹ A.D.H.G, 6306W 72 : Tableau n°1, « les problèmes généraux réclamant des solutions immédiates », 22 juin 1955

⁵⁰ A.D.H.G, 6306W 72W : Lettre du préfet de Haute-Garonne au directeur général de l'économie nationale, 4 mai 1956

développement économique et social (FDES), ce dernier pouvant toutefois émettre des avis défavorables. Une fois qu'une entreprise bénéficie de ces primes, elle a ensuite la possibilité de bénéficier d'exonérations fiscales, prévues par les lois de finances votées dans les années 1950. Cette volonté législative de favoriser les décentralisations industrielles donne aux collectivités territoriales le pouvoir d'exonérer les entreprises d'un pourcentage de la patente : « les entreprises ayant réalisé sur le territoire du département de la Haute-Garonne des transferts ou des créations d'entreprises industrielles et commerciales [...] sont exonérées dans la proportion de 50 % et pour une durée de 5 ans de la part revenant au département sur les droits dus au titre de la contribution des patentés. »⁵¹ A partir de la loi des finances du 31 juillet 1962, les entreprises sont finalement exonérées dans leur totalité de ces patentés⁵².

Ces exonérations fiscales existent à partir du moment où une entreprise a fait le choix de délocaliser son activité. Qu'en est-il de celles qui auraient la possibilité de le faire mais qui n'ont pas encore pris leurs décisions ? Pour les plus grandes entreprises, installées à Paris, qui songent à venir dans une région comme Midi-Pyrénées, ce n'est pas la loi qui est décisive mais le préfet lui-même. En effet il n'est pas rare que celui-ci entre en contact avec les dirigeants d'entreprises pour les convaincre de venir dans sa région. Il leur expose ainsi les ressources, dont elle disposerait et qui seraient, selon lui, des conditions optimales. Ainsi, pour attirer à Toulouse une entreprise spécialisée dans la construction de matériel ferroviaire, il rappelle la présence d'écoles d'ingénieurs hautement spécialisés, de terrains disponibles et de facilités financières promises par la ville de Toulouse⁵³.

Enfin dans la grande majorité des cas, le préfet, sous la pression par exemple des chambres de commerce ou des syndicats, exerce son influence auprès d'autres services administratifs ou des ministres eux-mêmes pour faire aboutir des projets d'implantation ou signaler des entreprises en difficulté. C'est le cas notamment pour la Poudrerie nationale à la fin des années 1950 qui connaît du mal à écouler sa production. Le préfet alerte donc le ministre de l'industrie et du commerce sur la nécessité d'abaisser les prix du gaz naturel, mesure *sine qua non* pour favoriser l'implantation d'une usine de transformation du groupe Melle-Rhone Poulenç⁵⁴. Le cas du projet de centrale thermique à Albi est aussi un bon exemple. Cette centrale prévue depuis 1961, est souhaitée par un grand nombre d'acteurs comme la commission des finances de l'assemblée nationale, le ministre de l'intérieur ou encore la

⁵¹ A.D.H.G, 5325W 282 : Délibérations du conseil général de la Haute-Garonne, 4 décembre 1954

⁵² A.D.H.G, 5325W 282 : Délibérations du conseil général de Haute-Garonne, 22 mai 1963

⁵³ A.D.H.G, 5325W 282 : Lettre de l'I.G.A.M.E au directeur général de la société SAXBY, 1962

⁵⁴ A.D.H.G, 5325W 282 : Lettre de l'I.G.A.M.E au ministre de l'industrie et du commerce, 4 août 1959

chambre de commerce et d'industrie d'Albi⁵⁵. Voyant que l'implantation n'est toujours pas mise en œuvre, le préfet de Haute-Garonne alerte le premier ministre d'alors, George Pompidou, sur l'intérêt d'accélérer le processus (surtout que ce dernier a fait une partie de ces études dans cette même ville)⁵⁶. Finalement la centrale thermique d'Albi voit le jour en 1968.

1.3 Des résultats contrastés

Depuis les premières mesures mises en place à partir du milieu des années 1950, la jeune région Midi-Pyrénées semble avoir accueilli de nouvelles entreprises sur son territoire. Toutefois, s'il est vrai que plusieurs projets d'implantation ont vu le jour, peut-on néanmoins affirmer que l'industrialisation ait été aussi massive qu'on a pu l'espérer ? Il semble que de 1950 à 1963, la décentralisation industrielle soit un échec de l'avis des acteurs économiques. Dans un article⁵⁷ publié en 1970 dans la Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, les géographes Jean-Paul Laborie et Guy Jalabert considèrent seulement que « 16 opérations de véritable décentralisation ont été réalisés » durant cette période. Cet avis semble être partagé par les différents préfets de département lorsque que l'on regarde leurs réunions interdépartementales au début des années 1960. Cependant, selon eux, cet échec est imputable en grande partie aux primes d'équipement, dont la région Midi-Pyrénées n'a été que très peu bénéficiaire. Ils remettent en cause notamment les critères de sélection qui excluent les entreprises de petite envergure et celles qui ne procèdent pas à des créations nouvelles⁵⁸.

En effet, lorsque l'on regarde les avis du Fonds de développement économique et social, de nombreuses entreprises qui ne procèdent pas à une création *ex nihilo* se voient refuser les primes d'équipement ou les exonérations fiscales. Au contraire, une entreprise comme la Cellulose d'Aquitaine, qui installe son usine de pâte à papier dans la ville de Saint-Gaudens, voit sa prime excéder sa demande initiale⁵⁹. Par conséquent, même des restructurations industrielles importantes pour la vie économique d'un département se voient refuser des primes. C'est le cas par exemple de la société Batignolles-Châtillon domiciliée à Paris qui, en 1962,

⁵⁵ A.D.H.G, 5325W 287 : Délibération de la chambre de commerce et d'industrie d'Albi, 8 janvier 1962

⁵⁶ A.D.H.G, 5325W 287 : Lettre du préfet de région au premier ministre, 11 mai 1964

⁵⁷ Laborie Jean-Paul et Jalabert Guy, « L'évolution récente des industries de la région Midi-Pyrénées », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 41-3, 1970, p. 363-378.

⁵⁸ A.D.H.G, 5325W 39 : Conférence régionale du 4 mars 1961

⁵⁹ A.D.H.G, 5325W 282 : Fiche des entreprises de la Haute-Garonne ayant sollicités une exonération fiscale, 2 décembre 1959

absorbe l'usine de la société de matériel de forage de Tarbes. Cette dernière étant en graves difficultés financières depuis plusieurs années, cette fusion lui permet de continuer son activité tout en maintenant un nombre d'emplois. Pourtant le comité du F.D.ES émet un avis défavorable ce qui amène le préfet de région à réagir en demandant au président du fonds de reconsidérer sa décision⁶⁰.

Finalement, suivant les critères établis par la planification, la politique de décentralisation est un échec de l'avis des acteurs de l'économie régionale. En effet, malgré les nombreuses entreprises qui se sont quand même délocalisées, la région n'a pas connu le déplacement industriel massif escompté. Toutefois, cela ne veut pas dire que ce déplacement n'existe pas ou qu'il ne soit pas sans conséquence la région. Quelques grandes usines arrivent à s'installer dans des villes qui découvrent ainsi la grande industrie : la cimenterie Lafarge à Martes-Tolosanne, la Cellulose d'Aquitaine à Saint-Gaudens, la Cellulose du Midi à Auterive... De plus, ces entreprises prennent de plus en place sur le territoire régional du fait de l'agrandissement des zones et des bâtiments industriels qui nécessitent une exploitation accrue des ressources naturelles.

⁶⁰ A.D.H.G, 5324W 282 : Lettre du préfet de région au président du 1er comité du F.D.E.S, 15 novembre 1963

2. La transformation de l'espace

2.1 *La politique des zones industrielles*

La création de zones industrielles et commerciales est considérée comme un des piliers d'une politique d'industrialisation dès le début des programmes régionaux. Dans son étude de 1954, l'urbaniste en chef considère celles-ci comme ne devant pas « s'installer en étrangère dans la région » et ne « pas nuire aux activités existantes ». En d'autres termes, il conseille plutôt une extension des aménagements déjà présents plutôt que des créations nouvelles. S'il n'est pas possible de dire si les responsables économiques de la région ont suivi à la lettre ces recommandations, on constate néanmoins peu de créations de zones industrielles nouvelles avant 1965. Il en existe cependant quelque unes avant cette date, qui prennent place dans le cadre plus large des Zones à urbaniser en priorité ou des zones d'aménagement différés. De plus elles se limitent souvent à l'agglomération toulousaine comme la Z.A.D nord en projet depuis 1963 et surtout la Z.U.P du Mirail délimitée depuis 1960⁶¹. Projet urbanistique emblématique de l'aménagement de la ville de Toulouse dans les années 1960, le Mirail constitue une zone de plus de 800 hectares et pouvant accueillir plus de 20 000 logements. Projet de ville nouvelle devant contenir entre autres une université, la ZUP du Mirail n'a pas de vocation purement industrielle. Elle doit cependant accueillir en son sein de nombreuses industries notamment de pointe comme l'électronique qui, considéré comme « propre », entre en adéquation avec les objectifs affichés dans l'avant-projet. En effet La ZUP est annoncée comme un espace moderne qui doit garder un caractère de « zone verte ». Cependant sa réalisation se heurte à de nombreuses difficultés notamment du fait de certains propriétaires qui refusent de céder leur terrain pour des raisons financières⁶².

La politique des zones industrielles semble donc se limiter en partie à des aménagements ou des extensions de zones déjà existantes, ces dernières étant systématiquement situées dans le prolongement des villes. Ainsi la ville d'Albi connaît en 1965 une extension de sa zone industrielle du fait de l'acquisition de 48 hectares en vue de la création d'une extension de zone

⁶¹ Béringuier Chistian, « L'aménagement de l'espace toulousain », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 38-2, 1967, p. 145-163.

⁶² A.D.H.G, 5325W 283 : Arrêt de la chambre d'expropriation de la cour d'appel de Toulouse, 16 mars 1964

dit de Saint-Antoine⁶³. A Portet-Sur-Garonne, au sud de Toulouse, est créée la même année la zone industrielle dite du « bois vert » qui prolonge la zone industrielle sud de Toulouse⁶⁴. Portée par la chambre de commerce de Toulouse, cette zone représente au départ une superficie de 20 hectares. Ces nombreuses extensions représentent, pour beaucoup d'entre elles, une superficie en hectares plutôt limitée et un taux d'emploi à l'hectare plus faible par rapport aux critères retenus par le préfet de région. Dans un rapport d'orientation générale du préfet à destination du commissariat au plan⁶⁵, ce dernier fixe ce taux à 50 emplois à l'hectare. Or, selon la commission de développement économique régional, ce taux ne correspond pas aux réalités constatées jusqu'ici. Prenant exemple sur des créations antérieures, la CODER conseille de ramener ce taux à 25 emplois à l'hectare ce qui constitue déjà un objectif difficile à atteindre.

Tout cela tend à montrer que la politique des zones industrielles est un échec. C'est en tout cas le constat que fait un article de 1968 paru dans la Revue géographique des Pyrénées et du sud-ouest⁶⁶. Pour son auteur, les pouvoirs publics pratiquent un « saupoudrage » et non un mouvement homogène et concerté, ce qui prouve la faiblesse du mouvement industriel vers les régions de l'ouest et du Sud-Ouest. Toutefois, si le nombre de zones industrielles de la région Midi-Pyrénées ne connaît pas une augmentation démesurée, celles-ci impriment nettement leur marque en termes de superficie. Pour les huit départements de la région, il existe 39 zones industrielles reparties sur un espace prévu de 1250 hectares, ce qui équivaut presque au dixième de la surface de la ville de Toulouse. En revanche, sur ces 1250 hectares, seulement la moitié est d'ores et déjà aménagée en 1965 même si cette part augmente dans la suite de la décennie. Enfin, dix zones industrielles sont consacrées entièrement à des industries classées au titre des établissements dangereux, insalubres ou incommodes (Auterive, Colomiers, Aucamville, Aignan, Lectoure, Cahors, Gaillac, Moissac, Caussade, Beaumont de Lomagne)⁶⁷. Au final, loin d'avoir « submergé » la région, les zones industrielles sont plutôt l'illustration d'une nouvelle vision de l'emprise sur l'espace. Emprise qui passe aussi par la transformation des systèmes physiques du fait de l'utilisation des ressources.

⁶³ A.D.H.G, 5325W 284 : Lettre du ministre de l'industrie au préfet de région, 3 juillet 1965

⁶⁴ A.D.H.G, 5325W 284 : Lettre du préfet de Haute-Garonne au ministre de l'industrie, 8 février 1965

⁶⁵ A.D.H.G, 5325W 39 : Commission de développement économique régional, séance du 5 avril 1965

⁶⁶ Boudou Alain., « Les zones industrielles dans la région Midi-Pyrénées », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 39-3, 1968, p. 347-354.

⁶⁷ A.D.H.G, 5325W 284 : Tableau récapitulatif des zones industrielles de la région Midi-Pyrénées au premier trimestre 1965. Tableau qui semble contenir des manques.

2.2 Les conséquences de l'aménagement

Nonobstant la faiblesse du mouvement de décentralisation industrielle en Midi-Pyrénées, l'arrivée de nouvelles entreprises sur le territoire entraîne une augmentation significative des constructions. L'implantation d'une usine ne se limite pas à ériger les bâtiments hébergeant les moyens de production. Cela suppose tout un ensemble d'infrastructures et d'équipements comme la construction de nouvelles routes ou de canalisations. Surtout que tout cela s'ajoute à l'ensemble des projets urbanistiques de grande ampleur qui sévissent tout au long des années 1960. En effet, les « Trente Glorieuses » sont aussi l'âge d'or des grandes politiques d'aménagement qui touchent également la région et surtout la ville de Toulouse : « l'époque a appelé à un changement d'échelle de l'aménagement. Il s'agissait de bâtir plus haut (tours), plus grand (barres), plus loin (grande couronne). Il s'agissait aussi d'étendre les dimensions de l'existant. »⁶⁸. Ainsi, sous la houlette du maire Louis Bazerque, décidé à donner à la ville son prestige régional, l'agglomération toulousaine se voit dotée dans les années 1960 de nouvelles infrastructures jamais vues : création du campus de Rangueil, ville nouvelle du Mirail, reconstruction du quartier Saint-Georges⁶⁹...

Cette course à la construction est visible dans la vitalité du secteur du bâtiment et des travaux publics puisque ce dernier absorbe, entre 1954 et 1968, les trois quarts des nouveaux emplois industriels créés dans la région⁷⁰. La production des trois grandes cimenteries de Midi-Pyrénées excède en 1967 la consommation régionale⁷¹ tandis que la production de granulats explose. Le nombre de tonnes extraites par les treize gravières et sablières de la région toulousaine augmente fortement pendant les années 1960. Selon l'étude d'un ingénieur des mines datée de 1965, entre 1963 et 1964, celle-ci passe de 2308 milliers de tonnes produites à 2698, ce qui correspond à un taux d'évolution d'environ 16%⁷². Selon cette même étude, l'espérance de vie des réserves ne dépasserait pas les 7 ans si la production continuait à ce rythme actuel. Il faut donc selon cet ingénieur, engager des mesures immédiates pour préserver

⁶⁸ Vadelorge Loïc, « Le Grand Paris sous la tutelle des aménageurs ? Planification des usages, critiques et résistances dans les années 1960 » in Pessis Céline, Topçu Sezin et Bonneuil Christophe, *Une autre histoire des « Trente Glorieuses » : modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2013.

⁶⁹ Taillefer Michel (dir.), *Nouvelle histoire de Toulouse*, Toulouse, Privat, coll. « Histoire des villes », 2002, p.292

⁷⁰ Marconis Robert, *Midi-Pyrénées XIXe-XXe siècles...*, op.cit. p.772

⁷¹ A.D.H.G, 5325W 287 : Lettre de l'ingénieur en chef des mines au préfet de région, 26 janvier 1967

⁷² A.D.H.G, 5325W 287 : Etude de l'ingénieur en chef des mines sur l'exploitation des graviers et des sables alluvionnaires, 1965

les ressources alluvionnaires. Cette intense exploitation des ressources naturelles du sous-sol a des conséquences néfastes sur le lit mineur de la Garonne, en aval de Toulouse. Pour Pierre Beaudelin, l'exploitation industrielle des granulats à approfondi ce dernier de 1,5 mètres tout en abaissant la ligne d'eau entre 1960 et 1980⁷³. En outre, les effets ne sont pas forcément aquatiques mais aussi biologiques puisque l'extraction « modifie les conditions écologiques du milieu, en créant une pollution des eaux par la mise en suspension des fines emportées par le courant »⁷⁴. En définitive, l'exploitation de granulat est responsable d'ajustements géomorphologiques du fleuve jamais vu depuis 200 d'exploitation humaine⁷⁵. Ajustements ayant des conséquences à long terme qui dépassent largement le cadre des années 1960.

Ainsi, malgré la couverture spatiale modeste, les nouvelles industries impriment quand même leur marque de façon durable. En fait, celle-ci est plus qualitative que quantitative. Si certains endroits à vocation agricole ne voient pas l'ombre d'une manufacture poindre à l'horizon, d'autres au contraire, accueillent de nouvelles usines qui apportent leur lot de nouvelles nuisances. Ces usines apparaissent ainsi comme des îlots industriels au milieu des champs. En outre, la métamorphose industrielle de la région n'est pas seulement perceptible à travers l'arrivée d'industries nouvelles. Elle est aussi observable dans les nombreuses mutations techniques et les changements de stratégies industrielles qui découlent de la modernisation. Ces changements, qui ont lieu particulièrement dans les industries traditionnelles, sont sources de nouvelles pollutions ou accentuent celles déjà existantes.

⁷³ Pierre Beaudelin, « Conséquences de l'exploitation des granulats dans la Garonne », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 60-4, 1989, p. 605.

⁷⁴ *Ibid.*, p.611

⁷⁵ Hugo Jantzi, Jean-Michel Carozza, Jean-Luc Probst et Philippe Valette, « Ajustements géomorphologiques du chenal de la moyenne Garonne en aval de Toulouse au cours des 200 dernières années (sud-ouest, France) », *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, 23-2, 30 juillet 2017, p. 139-153.

3. Mutations techniques et nouvelles nuisances

3.1 L'industrie de la laine

L'industrie textile et plus particulièrement le travail de la laine est un exemple typique des changements de mode de production qui arrivent dans les années 1950 et 1960. Avec la mègisperie et la ganterie, l'industrie lainière est un des rares secteurs du midi pyrénéen à connaître un développement important tout au long du XIXe siècle. Située notamment dans les départements du Tarn et de l'Ariège, elle est depuis longtemps source de pollution aquatique importante du fait des rejets de matières organiques dans les rivières. La modernisation accentue cette pollution en modifiant en partie les savoir-faire qui ne disparaissent pas pour autant.

Dans la période d'après-guerre, l'industrie lainière connaît de nombreux bouleversements. En effet, avec la baisse des dépenses d'habillement dans les ménages français et la montée en puissance de la bonneterie, la production connaît un net recul entre 1950 et 1970⁷⁶. La part des importations notamment en provenance de l'Italie augmente sensiblement au milieu des années 1950 pour exploser à partir de 1972⁷⁷. Cette transformation des structures industrielles se reproduit à l'échelle de Midi-Pyrénées qui devient dans la même période une des régions les plus actives dans le cardé et le textile d'habillement. Les différentes entreprises du secteur mettent en place de nombreux changements techniques à l'image des autres régions de France. Le traitement des peaux à Mazamet connaît ainsi des améliorations autour de 1960 : introduction de wagonnets, de machine à peeler ou de chaudières au fuel⁷⁸. Pour faire face à la libéralisation de l'entrée des laines mélangées en France, les entreprises de la région de Castres mettent en place un plan d'adaptation. Ce plan prévoit notamment l'introduction de matériel mécanique dans les ateliers de préparation ou le développement du tissage à métiers multiples⁷⁹.

Mais le changement le plus important concerne l'emploi toujours plus fréquent dans la région des fibres synthétiques et artificielles à la place de la laine ou des effilochés :

« Dans l'entre-deux-guerres, les fibres artificielles se sont fortement développées. Au début des années 1960, elles dépassent la laine vierge dans la consommation des matières premières de la

⁷⁶ Daumas Jean-Claude, « L'industrie lainière en France : un siècle de mutations (1870-1973) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 47-1, 1997, p. 16.

⁷⁷ *Ibid.* p.17

⁷⁸ Cazals Rémy, *Cinq siècles de travail de la laine: Mazamet, 1500-2000*, Édition Midi-Pyrénéennes, 2010, p.192

⁷⁹ A.D.H.G, 5325W 286 : Lettre de l'union patronale de l'industrie textile castraise au préfet de région, 10 mars 1960

filature cardée. Aussi, dès cette période, son utilisation ne cesse de diminuer du fait de la concurrence des fibres synthétiques dont l'importance est considérable dans la constitution de la matière première. Dans la filature peignée, elles prennent même le pas sur la laine vierge⁸⁰ »

Or, la fabrication de ces fibres relève de procédés chimiques qui polluent les eaux de façon plus durable que les rejets organiques issus du traitement de la laine. En effet, ces derniers sont responsables de boues qui finissent avec le temps par disparaître contrairement aux matières chimiques qui sont très difficilement biodégradables⁸¹.

3.2 Les industries minières

Si le secteur du délainage connaît dans les années d’après-guerre une relative prospérité, les mines de la région Midi-Pyrénées éprouvent une situation particulièrement délicate et contrastée. Cette situation est d’abord le résultat d’un processus plus vaste. Comme l’a démontré Timothy Mitchell dans son ouvrage *Carbon Democracy*⁸², le monde de l’après-guerre abandonne progressivement le charbon comme énergie pour adopter massivement le pétrole, plus fluide et donc plus facilement transportable. Cela se traduit par un déficit de plus en plus marqué des grandes entreprises charbonnières européennes notamment françaises, ces dernières étant regroupées depuis les nationalisations dans le groupe des Charbonnages de France. En outre, les bassins houillers de France voient de nombreux débouchés traditionnels leur échapper au profit des gisements pétroliers et de gaz naturel. De nombreuses industries de Midi-Pyrénées comme les papeteries ou les cimenteries deviennent ainsi entièrement tributaires des gisements de gaz de Saint-Marcet et de Lacq, découverts respectivement en 1939 et 1951, même si d’autres secteurs comme la production électrique emploient toujours le charbon⁸³. Dès 1962, la part du charbon aquitain dans le mix énergétique de la région de Toulouse n’est plus que de 1/8 contre ¼ pour le gaz⁸⁴. Même si la production ne connaît pas de tarissement immédiat, ce recul

⁸⁰ Minovez Jean-Michel, *L’industrie invisible: les draperies du Midi, XVIIe-XXe siècles essai sur l’originalité d’une trajectoire*, Paris, CNRS Editions, 2012, p.468

⁸¹ Leroy Jean-Bernard, *La pollution des eaux*, 4e édition corrigée, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », n° 983, 1999, p.33-34

⁸² Mitchell Timothy, *Carbon democracy: le pouvoir politique à l’ère du pétrole*, Paris, La Découverte, 2017.

⁸³ Méo Guy di, « La consommation du gaz naturel dans le Sud-Ouest », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 44-1, 1973, p. 63-88.

⁸⁴ Boudou A., « L’évolution récente des Houillères du Bassin d’Aquitaine », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 36-2, 1965, p. 200

du charbon dans le mix énergétique mondial oblige les pays à adopter des mesures de sauvegarde de leurs bassins. En France, c'est le plan dit Jeanneney, au début des années 1960, qui est en charge de la reconversion des bassins houillers notamment du sud-ouest, qui avaient pourtant connu un renouveau au sortir de la guerre.

C'est le bassin de Decazeville qui semble le plus souffrir de ce contexte malgré la modernisation qui découle de la nationalisation de 1946. A cette occasion, les mines connaissent un renouvellement de leurs installations et de leurs équipements : électrification, nouveaux outillages, création de nouvelles centrales thermiques. Les résultats les plus impressionnantes sont obtenus à la mine à ciel ouvert de la Découverte qui connaît un accroissement de sa production journalière de plus de 30 % grâce à l'arrivée de nouveaux engins de chantiers⁸⁵. Pourtant, malgré un retour au niveau de production d'avant-guerre au début des années 1950, l'emploi connaît un déclin progressif amplifié par la fermeture des mines souterraines en 1962. Ainsi, le bassin perd entre décembre 1961 et décembre 1966 plus de 1700 emplois⁸⁶ ce qui aboutit au licenciement de nombreux salariés et au départ d'autres vers le bassin de Carmaux notamment. Ce dernier, qui possède une couche sédimentaire plus épaisse et régulière, semble s'en sortir un peu mieux. Il connaît aussi une modernisation massive de son équipement grâce au plan d'équipement des bassins houillers d'Aquitaine, en particulier dans l'évacuation du charbon qui se fait désormais par la galerie dite de « la grande fendue »⁸⁷. Sa production connaît une augmentation sensible sans pour autant se démarquer des autres bassins français.

Ainsi, si toutes les situations ne se valent pas, la modernisation intensive des bassins houillers d'Aquitaine continue de façon homogène pendant les années 1960. L'augmentation des rendements reste un objectif essentiel et ce en dépit du tarissement progressif des réserves. Mais les acteurs de la modernisation économique misent surtout sur le développement des usines annexes comme les usines de carbochimie. Par exemple, les collectivités locales et le comité d'expansion économique participent activement à la création des Aciéries et usines métallurgiques de Decazeville dans les années 1964-1965⁸⁸. Cet établissement, qui prend la

⁸⁵ Boscus Alain, *Économie et société dans le bassin industriel nord-aveyronnais: 1900-1950*, Montreuil, Institut CGT d'histoire sociale, 1997, p.169

⁸⁶ Jean-Marie Coste Michel Costes, *Le bassin houiller de Decazeville en 1972, « une reconversion manquée, une renaissance amorcée »*, sous la direction de Bernard Kayser, Mémoire de maîtrise d'Histoire, Toulouse Le Mirail, 1972, p.11

⁸⁷ Brunet Roger, « Où en sont les bassins houillers d'Aquitaine? », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 28-3, 1957, p. 304.

⁸⁸ Jean-Marie Coste Michel Costes, *op.cit.*, p.18

place des usines chimiques et métallurgique de Decazeville créées dix ans auparavant, abandonne la création d'engrais pour se concentrer sur la sidérurgie et la métallurgie à travers notamment une aciéries à oxygène ultra-moderne. A Carmaux, la cokerie et son principal débouché, l'usine chimique de Saint-Benoit, connaissent un développement spectaculaire : « la capacité de cokerie de Carmaux, qui était de 725 tonnes par jour en 1956, a été portée à 1100 tonnes par jour en 1960 et 1400 tonnes depuis 1962, soit plus du double de 1956. Par voie de conséquence (il reste 230 m³ de gaz disponible par tonnes de coke), la production de synthèse d'ammoniac de Saint-Benoit dépasse à présent 100 tonnes par jour, soit plus du double de 1956⁸⁹. » Ces usines, par leur utilisation particulière du charbon (le coke étant produit par forte combustion de la houille dans des hauts-fourneaux) sont sources importantes de pollution atmosphérique et sont d'ailleurs régulièrement pointées du doigt par le voisinage.

⁸⁹ Boudou A., « L'évolution récente des Houillères du Bassin d'Aquitaine », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 36-2, 1965, p. 193-201, p.196

Chapitre 2

Les réactions aux nuisances

L'objet de ce chapitre est d'observer les réactions que suscite la pollution atmosphérique et aquatique dans la région au cours de la modernisation, décrit dans le chapitre précédent. La pollution pour les habitants de la région n'est pas forcément nouvelle notamment dans certains départements comme le Tarn ou la Haute-Garonne, du fait de leurs industries traditionnelles. Ce qui compte est de savoir s'il y a un changement qualitatif dans la façon de s'y opposer : Les nouvelles nuisances sont-elles moins bien acceptées que les anciennes ? Comment les instances déjà en charge de la pollution apprécient-elles le changement d'échelle qui apparaît pendant la période ?

Pour tenter de répondre à cette problématique, ce chapitre se penche sur trois situations particulières. Premièrement, il sera question du bassin houiller de Carmaux et plus précisément de l'usine d'engrais de synthèse qui existe depuis 1946. Celle-ci peut être considérée comme une usine nouvelle, mais prend place dans un bassin industriel polluant, ancré de longue date dans l'histoire de la région. La deuxième partie de ce chapitre étudie une affaire de débordement industriel grave survenu à l'usine de Cellulose de Saint-Gaudens, installée depuis le printemps 1959. A l'instar de l'usine d'engrais, c'est une usine nouvelle mais qui s'inscrit dans un territoire majoritairement agricole, qui ne contient aucune usine de cette envergure. Enfin la dernière partie analyse l'action d'une instance publique consacrée à la pollution des eaux. Il s'agit d'une commission œuvrant dans le département du Tarn, en place depuis les années 1950, qui est en contact direct avec les industriels qu'elle tente de contrôler. Sa création dans un département habitué aux entreprises du secteur textile, grandes consommatrices d'eau, en fait un témoin direct du changement d'échelle que connaît la pollution dans les années d'après-guerre.

1. L'usine d'engrais de Saint-Benoit-de Carmaux

1.1 *La montée progressive du problème*

Lorsque les Houillères du Bassin d'Aquitaine mettent en place leur plan de modernisation du bassin houiller de Carmaux, les habitants de la ville et de ses alentours connaissent déjà depuis quelques années une production industrielle d'engrais. Créeé en 1942 pendant l'occupation, l'usine de Saint-Benoit-de-Carmaux produit des engrais azotés à partir du gaz issu des cokeries, exploitant la houille. Réalisée à partir du procédé Haber, la fabrication de ces engrais chimiques rejette dans l'atmosphère des polluants très nocifs notamment de l'ammoniac. Etant situé à seulement quelques kilomètres de la ville de Carmaux et de la commune de Saint-Benoit, l'usine est déjà la cible au milieu des années 1950 de plaintes de la part du voisinage. Ces plaintes, qui concernent des affaires de pollutions mineures, sont souvent suivies d'une résolution rapide grâce à un changement technique. C'est le cas par exemple en 1954 lorsque certains habitants pointent du doigt les gaz qui sont rejetés au moment de l'épuration des eaux. Après visite des lieux, l'enquête diligentée du service des installations classées conseille à l'entreprise d'utiliser ces gaz pour le chauffage des fours à coke, ce que l'entreprise met en œuvre malgré le coût⁹⁰.

Mais à partir de 1959, la pollution atmosphérique que dégage l'usine prend une tout autre ampleur, lorsque celle-ci est sujette à un agrandissement, en vue d'absorber la production importante que connaît le bassin à ce moment-là⁹¹. Sa production est ainsi multipliée par deux de 1956 à 1965 (voir chapitre 1) ce qui implique forcément une intensification de l'activité et une donc une production accrue de pollution. Les habitants les plus proches de celle-ci vivent dans un petit ensemble de maisons situé à quelques centaines de mètres de l'usine appelé « La côte du Parc ». A partir de 1961, ils font part plusieurs fois de leur mécontentement à la préfecture par voie de pétition, ce qui aboutit à une enquête administrative dès juin 1962, qui implique notamment des prélèvements effectués autour de l'usine. Mais au bout d'un an et demi d'enquête, les pétitionnaires remettent en cause ces derniers⁹². Selon eux, ils sont inefficaces puisqu'ils ne détectent pas les poussières d'ammonitrates provenant de la tour de granulation qui semble pourtant être la pollution la plus apparente. En outre, ils émettent également des réserves sur la suite de

⁹⁰ A.D.T 1461W 10 : Communiqué préfectorale, 17 novembre 1954

⁹¹ Brunet Roger, « Où en sont les bassins houillers d'Aquitaine ? », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 28-3, 1957, p. 299-315.

⁹² A.D.T 1461W 10 : Pétition des habitants de la Côte du Parc au préfet du Tarn, 17 décembre 1963

l'étude qui est conduite par le directeur de la chaire analytique, toxicologique et d'hygiène industrielle de la faculté de médecine de Toulouse, qui effectue déjà des examens dans le bassin industriel du Lacq. En effet, cette étude ne se limite plus aux environs immédiats de l'usine mais effectue des prélèvements à Saint-Benoit et à Carmaux, ce qui contribuerait à minimiser la gravité de la pollution. Pour les habitants de la Côte du parc, l'étude devrait plutôt se concentrer sur l'amélioration du système de prélèvement, l'observation des résultats suivant les saisons, ou l'extension de l'enquête aux cultures maraîchères et aux vignes.

Si les recommandations émises par les habitants ne semblent pas avoir été mises en œuvre par le directeur de l'étude, celui-ci met l'accent sur la dangerosité des émanations aux abords immédiats de l'usine de synthèse : « En conclusion, il nous paraît permis de penser que l'ensemble des habitations situées dans la vallée du Cérou et jouxtant l'usine de synthèse doivent faire l'objet d'une surveillance constante en raison des taux de NO₂ trouvés⁹³. » En revanche, les prélèvements effectués dans la ville de Carmaux n'indiquent pas de pollution trop élevée, excepté dans certains endroits comme les barres H.L.M qui présentent un taux de SO² dangereux. Dans tous les cas, le directeur départemental de la santé semble être satisfait du bon déroulé de l'étude et confiant dans sa capacité, à terme, de mettre fin efficacement aux nuisances : « je pense que l'enquête conduite actuellement est faite dans les meilleures conditions, et que les enseignements qu'elle nous apportera nous permettront de trouver un remède aux nuisances dont [se plaint] l'ensemble des populations de l'agglomération Carmaux- Saint-Benoit⁹⁴ ».

1.2 Vers une pollution non résolue

Malgré ces annonces rassurantes de la part de l'administration, les habitants de la Côte du Parc continuent à manifester leurs craintes, notamment en continuant leur action en justice entreprise dès février 1963 à l'égard des Houillères du bassin d'aquitaine. Dans un mémoire en défense daté du 6 avril 1965, en réponse à des expertises entreprises en octobre 1964 et en février 1965, ils reviennent sur l'ensemble de la procédure et exposent leurs reproches à l'encontre des dirigeants de l'usine. Tout en rappelant les dégâts toujours en

⁹³ A.D.T 1461W 10 : Rapport sur les recherches de la pollution atmosphérique de la région de Carmaux, 24 août 1964

⁹⁴ A.D.T 1461W 10 : Lettre du directeur départementale de la santé au préfet du Tarn, 21 février 1964

cours du fait de la pollution atmosphérique, ils mettent l'accent sur les conditions naturelles qui prouvent les erreurs commises dès l'implantation :

« Les conditions géographiques – relief et orientation – de ce couloir naturel de 250 à 300 mètres de large et de 60 mètres de profondeur que constitue la vallée du Cérou à cet endroit, créent un micro-climat particulier à la Côte du Parc, très différent de l'ensemble de la zone industrielle du Carmausin, et les H.B.A semblent ne pas l'avoir considéré au moment de l'implantation des nouvelles usines. [...] Dans ces conditions, une simple étude préalable des conditions météorologiques locales eût montré la nécessité de rechercher un autre emplacement, ou de prendre vis-à-vis du voisinage des précautions d'ordre technique ou des mesures radicales et préventives d'éviction. Rien de ceci n'a été fait : il y a donc là une faute d'implantation. »⁹⁵

Qui plus est, les plaignants critiquent aussi le rôle des H.B.A qui n'aurait pas pris la peine de rechercher des solutions en amont sous prétexte d'avoir obtenu l'autorisation administrative et de s'y être conformés. Il cite pour appuyer leur propos un arrêt de la cour de cassation daté d'octobre 1964.

Au final, nous ne savons pas quelle a été l'issue des actions en justice. Toutefois les études déjà mises en œuvres depuis 1962 par le représentant de la faculté de médecine de Toulouse continuent au moins jusqu'en 1967. D'après ses conclusions, il semble que la pollution de l'usine d'engrais de synthèse ne connaît pas d'atténuation nette. Les prélèvements effectués ultérieurement sur les terrains agricoles d'un des membres du groupement de défense montrent des taux préoccupants de vapeurs nitreuses, en particulier sur la végétation comme les cerisiers⁹⁶.

⁹⁵ A.D.T 1461W 10 : Mémoire en défense du groupement de défense des propriétaires de la « Côte-du-Parc », 6 avril 1965

⁹⁶ A.D.T 1461W 10 : Lettre de l'inspection départementale de la santé au préfet du Tarn, 12 juin 1967

2. L'affaire de la Cellulose d'Aquitaine

Le cas de la Cellulose d'Aquitaine, usine de pâte à papier située à Saint-Gaudens dans le Comminges, est un exemple qui illustre de manière encore plus spectaculaire la crainte des populations envers les nuisances nouvelles. En effet, le débordement industriel dont elle est la source à la fin des années 1950, constitue une des affaires de pollution les plus médiatisées de la Haute-Garonne. Celle-ci monte même jusqu'au sénat à travers une question parlementaire du 17 mai 1960⁹⁷ et fait la une de plusieurs grands magazines industriels nationaux comme *L'usine nouvelle*⁹⁸. Pourtant ces deux faits ne sont que l'aboutissement d'un processus de plusieurs années qui débute dès le projet de construction.

2.1 *Implantation de l'usine et enquête administrative*

Saint-Gaudens est une ville d'environ dix mille habitants, situé à mi-chemin entre Tarbes et Toulouse, dans la région naturelle du Comminges. Son territoire bénéficie de ressources naturelles abondantes malgré sa faible population et son manque d'industrie. Son développement économique est basé presque exclusivement sur l'activité agricole⁹⁹. La ville est bordée par la Garonne et se situe non loin d'un massif forestier plutôt important, ce qui en fait un candidat intéressant pour l'implantation d'une usine de pâte à papier. D'abord prévue dans l'arrondissement de Muret – option qui pour d'obscures raisons financières et du fait de l'action intensive du maire de Saint-Gaudens, est mise de côté – l'implantation de l'usine est annoncée en novembre de l'année 1956¹⁰⁰. Elle produit de la pâte à papier blanchie et « à nitrer » à l'aide du procédé américain *Kraft*, qui consiste à cuire des bois de feuillus avec blanchiment au dioxyde de chlore¹⁰¹. Bien que ce procédé soit source de pollution des eaux et de l'air, l'enquête *commodo* et *incomodo*, mise en œuvre à partir de septembre 1956 au titre des « établissements insalubres, dangereux ou incommodes », se veut rassurante.

⁹⁷ « L'usine de Cellulose de St-Gaudens pollue-t-elle l'atmosphère ? », La Dépêche du midi, 18 mai 1960

⁹⁸ Boullet Daniel, Entreprises et environnement en France de 1960 à 1990: les chemins d'une prise de conscience, Genève, Droz, 2006, p.196

⁹⁹ Taillefer François, op.cit., p.141

¹⁰⁰ Henri Delbreilh et Geneviève Lacombe, « Les grands moments de l'usine de la cellulose de Saint-Gaudens. Première partie (1956-1980) », Revue de Comminges et des Pyrénées centrales, 132, semestre 2016, p. 109-179.

¹⁰¹ A.D.H.G, 2054W1092 : Projet de construction de l'usine, non daté (probablement de l'année 1956)

Tout d'abord, du point de vue du paysage, l'implantation fait vite l'objet d'un avis de la part du Ministère de la Reconstruction et du Logement en la personne de son directeur départemental : « Cependant, dans un souci légitime d'esthétique, il [le directeur départemental] estime indispensable la collaboration d'un architecte à l'établissement du projet d'usine qui devrait s'imposer certaines disciplines afin de ne pas bouleverser l'harmonie du site admirable dans lequel il s'inscrirait »¹⁰². Mais c'est avant tout la question des eaux résiduaires qui attire l'attention des responsables locaux. En effet la Cellulose d'Aquitaine envisage de rejeter celles-ci dans la Garonne ce qui fait réagir l'association de pêche à la ligne et de pisciculture de la ville, qui dans une lettre au conservateur des eaux et forêts fait part de son inquiétude¹⁰³. En effet la Garonne au niveau de Saint-Gaudens est classés rivière à salmonidés, il est donc important d'y garder une teneur en oxygène importante pour la faune aquatique, surtout que la capacité d'étiage y est particulièrement faible. Le président de l'association propose donc de rejeter les eaux usées dans un bras mort du fleuve un peu plus loin mais cela est trop risqué, et c'est finalement la solution du conservateur des eaux et forêts qui sera approuvée par l'entreprise et les préfets. Ce dernier propose en effet de déverser les eaux dans le canal de la Gentille, canal latéral en aval de l'usine, débouchant sur une usine hydro-électrique d'E.D.F¹⁰⁴. En outre, tous les acteurs concernés insistent sur l'apport important de l'usine pour l'économie locale :

« La réalisation de cette importante usine dont le coût total d'investissement dépasse 4 milliards et demi de Francs, marque un nouveau pas très important dans la réalisation du plan d'expansion économique du sud-ouest [...] il contribuera à la prospérité et au développement de toute la région Midi-Pyrénées¹⁰⁵. »

Le 29 novembre 1956, la ville de Saint-Gaudens cède par convention les 50 hectares nécessaires à l'usine qui ne voit plus aucun obstacle à son installation excepté les propriétaires récalcitrants qui seront, jusqu'en 1958, expropriés au nom de l'utilité publique¹⁰⁶. Le 23 mars 1957, l'arrêté préfectoral autorisant l'installation de l'usine est signé

¹⁰² A.D.H.G, 2054W 1092 : Lettre du sous-préfet à la direction de l'usine, 1956

¹⁰³ A.D.H.G, 2054W 1092 : Lettre du président de l'association de pisciculture de Saint-Gaudens au conservateur des eaux et forêts, 29 septembre 1956

¹⁰⁴ A.D.H.G, 2054 W1092 : rapport du conservateur des eaux et forêts, 18 octobre 1956

¹⁰⁵ A.D.H.G 2054 W 1092 : Projet de construction de l'usine

¹⁰⁶ A.D.H.G, 2692 W245 : Lettre du sous-préfet de Saint-Gaudens au préfet de Haute-Garonne, 25 septembre 1958

et la construction débute grâce à l'avance à hauteur de 170 millions de francs de la part du Fonds de développement économique et social¹⁰⁷. L'usine sera installée à proximité immédiate de la ville.

2.2 Débordement et indignation publique

Après plusieurs mois de construction, la Cellulose d'Aquitaine commence son activité le 23 mars 1959. Mais seulement une douzaine de jours après le début de sa production, l'usine est accusée d'avoir pollué les eaux de la Garonne sur 8km. C'est un article du *Petit Commingeois* qui alerte sur l'affaire dans un article daté du 19 avril 1959. La pollution se serait produite du 4 au 5 avril dans le canal d'Aulnay et dans une partie de la Garonne et serait due à un déversement accidentel d'une cuve de chlore qui aurait été suffisante pour « tout tuer sur son passage »¹⁰⁸. La situation qui semble faire grand bruit dans la région est à nouveau mise en exergue un mois plus tard par les associations de pisciculture toujours dans le même journal¹⁰⁹. Ce qui choque le plus les pêcheurs, c'est de voir arriver la pollution en dépit des dispositions techniques qui avaient été demandées par l'administration et qui semblent ne pas avoir été mises en œuvres. Ils rappellent à cet égard le rapport du conservateur des eaux et forêts et « regrettent que les organismes de tous ordres chargés du respect des lois et des règlements ne soient pas intervenus pour s'opposer à la mise en marche, sans que les dites installations soient complètes ». Cette question de la pollution des eaux alimente la vie locale pendant plusieurs mois et même au-delà de la simple ville de Saint-Gaudens puisque le maire de la ville de Cazères-sur-Garonne, situé à 40km, se plaint dans une lettre envoyée au préfet sur cet état de fait, sans pour autant accuser la Cellulose d'Aquitaine¹¹⁰.

C'est la pollution atmosphérique qui semble pourtant poser le plus de problème. Sous la pression du conseil général qui délibère sur le sujet le 20 mai, le préfet de la Haute-Garonne interpelle les ministres de la santé publique et de l'industrie dans une lettre datée du 28 mai 1959¹¹¹. Il y rapporte les propos des directeurs de l'usine qui assurent qu'il

¹⁰⁷ A.D.H.G, 2692W245 : Lettre du préfet à la direction de l'usine, 14 novembre 1957

¹⁰⁸ « La Cellulose de Saint-Gaudens empoisonne 8kms de cours d'eau : des tonnes de poissons morts », Le Petit Commingeois, 19 avril 1959

¹⁰⁹ Cahisa Raymond « L'empoisonnement de la Garonne », Le Petit Commingeois, 17 mai 1959

¹¹⁰ A.D.H.G, 2692W245 : Lettre du maire de Cazères-sur-Garonne au préfet, 10 juillet 1959

¹¹¹ A.D.H.G, 2692W245 : Lettre du préfet au ministre de la santé et de l'industrie sur la pollution de l'air, 28 mai 1959

n'existe pas « de moyens de mettre un terme à ces émanations, tout du moins par des procédés dont le coût soit compatible avec les conditions de fonctionnement de l'usine », tout en rappelant l'émotion soulevée dans le voisinage. En effet beaucoup à Saint-Gaudens se plaignent des émanations notamment des odeurs qui, de plus, ne se limitent pas seulement aux abords de l'usine. En effet, dans une lettre envoyée au préfet le 23 août, un météorologue du Puy-De-Dôme, alerte le préfet sur le climat de la région qui favorise la pollution de l'air :

« Le climat de la vallée de la Garonne entre Montréjeau et Boussens est en effet caractérisé par une exceptionnelle fréquence de « clams », c'est-à-dire par une absence de vent tout à fait remarquable. La deuxième caractéristique est l'établissement, d'octobre à avril, d'inversion de température [...] qui plaque au sol une couche d'air ne se renouvelant pas. En conséquence, l'installation d'une source de pollution atmosphérique à Saint-Gaudens était à proscrire formellement ». ¹¹²

Les odeurs de la Cellulose atteignent ainsi des villes relativement éloignées comme la ville de Saint-Martory, située à 25 kms, qui alerte sur les émanations dans une délibération du conseil municipal le 26 août 1959.¹¹³

Néanmoins, certains acteurs semblent minimiser cet état de fait, notamment le maire de Saint-Gaudens. Dans une lettre du 27 juin¹¹⁴, adressée aux directeurs de l'usine, celui-ci considère les odeurs comme n'étant « sensible que d'une manière très intermittente » et que les intolérances constatées concernent « un certains secteur de la population composé principalement de personnes seules, vieilles filles, personnes sans enfants, fonctionnaires, jeunes et plus rarement jeunes garçons » et qui seraient « orchestrés par certains fauteurs de troubles ». Il assure aussi que les inconvénients de l'usine sont compensés par les avantages économiques, ce qui n'est pas l'avis de tout le monde. Certains alertent sur la pollution de l'usine et les conséquences qu'elle pourrait avoir sur l'intérêt touristique de la région. C'est le cas notamment d'un industriel marseillais en villégiature dans la ville d'Ardèche, tout près de Saint-Gaudens, qui dans une lettre datée du 15 juillet, fait part de son mécontentement au ministre du tourisme¹¹⁵. Celui-ci déplore les émanations de l'usine qui selon lui rend

¹¹² Cité dans Henri Delbreilh et Geneviève Lacombe, op.cit., p.142

¹¹³ A.D.H.G, 2692W245 : Délibération du conseil municipal de Saint-Martory, 26 août 1959

¹¹⁴ A.D.H.G, 2692W245 : Lettre du maire de Saint-Gaudens au directeur de la Cellulose, 27 juin 1959

¹¹⁵ A.D.H.G, 2692W245 : Lettre d'un industriel marseillais au ministre du Tourisme, 15 juillet 1959

« l’atmosphère irrespirable » et nuit à « cette région splendide » où il passe ses vacances chaque année. Cet argument est aussi repris par plusieurs élus de la région qui, le 6 octobre, sous l’initiative d’un conseiller général socialiste et ancien médecin, forment un groupement de défense pour la salubrité du Comminges¹¹⁶. Ce dernier est créé pour réunir toutes « les personnes morales » des communes du Comminges en défense des habitants affectés par la pollution, n’excluant pas la possibilité d’une attaque en justice contre la Cellulose d’Aquitaine.

2.3 La résolution du conflit

A partir du mois d’octobre, l’affaire de la Cellulose d’Aquitaine prend une tournure politique telle qu’elle oblige le préfet à agir par arrêté préfectoral le 15 octobre 1959. L’entreprise y est mise en demeure de trouver des solutions dans un délai de 1 à 3 trois mois, suivant les différents types de nuisances. L’article 5 prévoit la cessation de l’activité de l’usine si celle-ci ne répond pas aux exigences. Pourtant comme l’explique le préfet, qui s’explique sur son arrêté dans un article du 20 octobre paru dans le journal *Le Sud-Ouest*, cette solution semble n’être qu’une position de principe : « j’ai prévu d’engager la procédure conduisant à la fermeture de l’usine. Mais je sais que tout sera fait par tous pour essayer d’éviter cette lamentable solution [...] c’est pourquoi je suis personnellement décidé, lorsque me seront soumises des questions de la nature de celle-ci, non pas à formuler des interdictions improductives et inconstructives, mais à réglementer de la façon la plus précise qu’il me sera donné de le faire. »¹¹⁷. C’est donc bien la solution technique qui est mise en avant comme ce fut le cas par les différents acteurs et en particulier le maire de Saint-Gaudens et les dirigeants de l’usine. Si ces solutions techniques en cours de recherche ne sont pas précisées dans l’arrêté, ce dernier promet des visites régulières de la part de l’inspection des établissements classés, pour vérifier que la Cellulose met tout en œuvre dans la mise en œuvre des prescriptions qui lui sont imposées.

¹¹⁶ Mouly Charles, « A propos de l’usine de Cellulose de Saint-Gaudens », *La Dépêche du midi*, 6 octobre 1959

¹¹⁷ « Une importante déclaration de M. L’inspecteur général Morin préfet de la Haute-Garonne », *Le Sud-Ouest*, 20 octobre 1959

Dans un article¹¹⁸ paru quelques mois après l’arrêté, la Dépêche du midi revient sur l’avancement des mesures prises. Concernant la question des bruits, l’usine a mis en place un écran insonorisant de 24 mètres qui, sous réserve d’un agrandissement, est considéré par l’inspection comme étant une solution satisfaisante. Pour la pollution atmosphérique, aucune technique de filtrage efficiente n’est encore à l’ordre du jour en dépit d’études scientifiques qui ont été fournies par l’entreprise. Enfin le raccordement au Canal de la Gentille est enfin construit, en vertu de l’arrêté de 1957. Le journal affirme ainsi que « l’on s’oriente vers une solution à ce problème » tout en maintenant la confiance dans la bonne volonté de l’administration, mettant ainsi fin provisoirement au conflit de la Cellulose d’Aquitaine.

¹¹⁸ « A propos de l’usine de Cellulose de Saint-Gaudens », La dépêche du Midi, 28 janvier 1960

3. La lutte contre la pollution des eaux dans le Tarn

Les populations riveraines des usines ne sont pas les seules à s'inquiéter de l'effet des pollutions industrielles. La question notamment de la pollution des eaux, sans générer de prise de conscience environnementale, préoccupe déjà les pouvoirs publics comme en témoigne la loi de 1964, qui fait l'objet d'une mise œuvre dirigiste de la part du commissariat au plan¹¹⁹. Mais du fait de l'importance majeure de l'eau comme ressource inhérente à l'activité économique, la question de sa pollution préoccupe bien avant cette date de 1964. La loi formalise des expériences déjà présentes depuis longtemps dans les territoires. Pour le midi pyrénéen, il existe déjà un service régional d'aménagement des eaux et rivières depuis la fin des années 1950, qui dépend du ministère de l'agriculture. Certains départements connaissent même des commissions dédiées uniquement à la pollution industrielle comme c'est le cas pour le Tarn

3.1 La Commission de lutte contre la pollution des eaux : une commission impuissante ?

Le Tarn est l'un des départements de la région Midi-Pyrénées ayant l'activité industrielle la plus fournie. Le nord du département est surtout marqué par l'activité minière alors que le sud est le territoire d'une immense activité textile : mégisserie, délainage, ganterie... La pollution que génère cette industrie, grand consommatrice d'eau, préoccupe les habitants depuis très longtemps et les années d'après-guerre ne dérogent pas à la règle. Le département héberge ainsi une commission entièrement consacrée à la pollution des eaux dans les années 1950, dont l'objectif est de rassembler les industriels et les pouvoirs publics dans une action conjointe, comme le rappelle le préfet dans un communiqué de presse le 25 juillet 1955: « Pour éviter le retour dans l'avenir d'une telle situation, elle [la commission] demande, outre le rappel insistant des établissements industriels intéressés à l'observation des prescriptions légales, l'adoption de mesures d'ensemble associant dans une action commune les entreprises privées et les collectivités publiques¹²⁰. » Pour ce faire, il est mis en place une répartition en deux bassins regroupant le Dadou, l'Agout, le Thoré et l'Arnette.

¹¹⁹ Boullet Daniel, Entreprises et environnement en France de 1960 à 1990: les chemins d'une prise de conscience, Genève, Droz, 2006.

¹²⁰ A.D.T 1641W 4 : Communiqué de presse du préfet du Tarn, 25 juillet 1955

Ces rivières étant uniquement des affluents du Tarn, le périmètre ne comprend pas encore à ce stade les affluents de l’Aveyron situés dans le nord du département. Le but étant de mettre en place des mesures concernant le déversement et l’épuration des eaux.

Dirigée en particulier envers les industries textiles de Castres, Mazamet et Graulhet, la commission devient « commission élargie » à partir de 1961. Pour le préfet du Tarn, ce dispositif permettrait de régler la pollution sans avoir recours à des sanctions envers les industriels, difficilement applicables du fait de la conjoncture économique. Il demande en outre d'accueillir un inspecteur des installations classées à temps plein dans le département¹²¹. Ce désir d'investir la commission d'un pouvoir de décision budgétaire montre la difficulté de celle-ci à faire accepter aux industriels les mesures d'ordre financier qu'elle tente d'imposer. En dépit de la concorde apparente des acteurs à agir contre la pollution, les entreprises et la chambre d'industrie ont du mal à mettre en place certains dispositifs en raison de leur coût. C'est le cas pour des solutions simples comme la réparation des conduites d'eau ou l'élimination des déchets solides dans la mégisserie qui serait « une question de vie ou de mort pour les petits industriels »¹²² selon un membre de la chambre de commerce de Castres. Mais même lorsque la faisabilité financière des projets repose une entente entre toutes les entreprises d'un secteur regroupées en association, les réalisations ont du mal à être achevées. C'est en le cas par exemple pour le projet du barrage de l'Arnette, considéré comme une solution importante pour lutter contre la pollution des eaux issue des industries des villes de Mazamet et Graulhet, et qui ne suppose qu'une participation à hauteur de 1,5 % des salaires¹²³. Le barrage, prévu dès août 1960, échoue à partir de l'année 1963 malgré le support financier et moral du ministère de l'industrie, de l'agriculture, des Travaux publics mais aussi le conseil général et les municipalités¹²⁴.

En règle générale, les mesures préconisées ne débouchent que très rarement sur des actions concrètes, malgré parfois la construction de barrages de décantations. Ainsi en 1963, sur 149 industriels du département du Tarn interrogés, seulement 32 étaient en situation régulière à l'égard de la loi du 19 décembre 1917 sur les établissements dangereux, insalubres et incommodes. Par conséquent, la commission et les membres de l'administration s'en remettent à demander l'élaboration d'une loi nationale sur la pollution des eaux, avec le Tarn comme département pilote.

¹²¹ A.D.T 1461W 8 : Lettre du préfet du Tarn au ministre de l'intérieur, 8 novembre 1961

¹²² A.D.T 1461W 4 : Procès-verbal de la réunion du 25 octobre 1961

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ A.D.T 1461W 4 : Procès-verbal de la réunion du 21 octobre 1963

3.2 La place des pollutions nouvelles

Comme le rappellent souvent les chambres de Commerce, l'obstacle principal à la mise en place de solutions techniques n'est pas la volonté morale des industriels, mais l'incapacité économique de ces derniers. Et pour cause, les entreprises qui sont concernées par les injonctions de la commission sont uniquement des entreprises textiles qui, pour la plupart, ne sont que des petites unités de quelques salariés qui tirent leur force de leur nombre plus que de leur poids respectifs. Ceci ressort en particulier des rapports sur lesquels se base la commission, qui se limitent au cours d'eau du sud du département comme l'Agout ou le Cérou. Les effluents qui se déversent dans ces rivières viennent rarement d'industrie autre que le textile. En effet, d'après les ingénieurs des ponts et chaussés, l'arrondissement de Castres ne comporte que quatre usines qui ne sont pas de transformation : une usine de colles et gélatine, une quincaillerie automobile, une usine d'outillage, une fonderie et une usine d'extraction de tannin¹²⁵. Par conséquent, la pollution des eaux serait exclusivement l'œuvre de la mégisserie et du délainage qui rejettent des déchets organiques mais aussi chimiques ainsi que des détergents¹²⁶.

Les activités textiles semblent donc être désignées comme seules responsables de la pollution du département du Tarn qui pourtant, connaît dans le nord des activités tout aussi nocives issues du bassin minier de Carmaux. Or, pour le service régional de l'aménagement des eaux et rivières, qui analysent les degrés de pollution dans l'ensemble des départements de la cinquième région, ce sont ces activités qui produisent la pollution la plus dangereuse. Dans une étude conduite de 1959 à 1962 dans la rivière du Cérou, affluent de l'Aveyron qui accueille la plupart des eaux résiduaires du bassin, l'ingénieur des eaux et forêts alerte sur l'état lamentable du cours d'eau. En effet, les rejets de l'activité minière se matérialisent par des poussières de charbon qui se déposent sur le lit de la rivière et qui selon l'ingénieur, empêchent le développement normal de la faune aquatique et compromet la reproduction naturelle du poisson¹²⁷. Surtout, les nouveaux rejets provenant des usines d'engrais de Saint-Benoit-de-Carmaux et de la Vergnades sont tout aussi toxiques, voir plus à court terme. Ces derniers sont chargés en nitrate qui est « un effluent extrêmement toxique » et visible à

¹²⁵ A.D.T 1461W 4 : Rapport de l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussés de l'arrondissement de Castres, 1962

¹²⁶ Ibid.

¹²⁷ A.D.H.G 6645W : Rapport sur la qualité des eaux du Tarn, juillet 1962

l’œil nu, contrairement au charbon. Dans sa conclusion, l’auteur de l’étude attribue la destruction de la rivière exclusivement aux houillères du bassin d’Aquitaine: « Depuis notre dernière visite, nous ne constatons aucun progrès sur le Cérou. La société des Houillères des bassins d’Aquitaine est seule responsable de la stérilité totale de la rivière sur une distance d’environ sept kilomètres où toute vie piscicole a disparu ¹²⁸». Pourtant, la présence des pollutions nouvelles issues des Houillères n’apparaît pas dans les recommandations de la commission avant 1966, date à laquelle les industries de l’arrondissement d’Albi apparaissent dans la liste des plus gros pollueurs de la région, établie par l’inspecteur des installations classés.¹²⁹

¹²⁸ Ibid.

¹²⁹ A.D.T 1461W 8 : Liste des établissements classés plus gros pollueur de la région, Inspections des installations classées, 9 mars 1966. Ces industries ne représentent qu’une petite section au milieu de 251 établissements de délainage ou de mégisserie

Conclusion

Les situations qui découlent de la modernisation d'après-guerre, dans la cinquième et plus grande région économique française, impliquent de nombreux acteurs divers et variés que ce soit les préfets de départements, les responsables locaux, les acteurs économiques, les citoyens, etc. Si tous n'ont pas les mêmes motivations, ils partagent le même constat : Midi-Pyrénées est une région sous-développée qu'il faut à tout prix moderniser, en particulier par l'industrialisation. Cette mentalité devient à partir des années 1950, la matrice de tout un ensemble de transformations qui traversent le territoire de la région. L'activité agricole qui, jusqu'alors, domine la vitalité économique de la région commence à cohabiter plus massivement avec les usines. Beaucoup d'entre elles arrivent ici grâce à l'action des responsables locaux, fraîchement en place depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Aussi "industrialistes" que les industriels eux-mêmes, ils relaient la politique économique nationale en appliquant chez eux, les recommandations émises par la planification. Cela passe par un recours massif au mécanisme de décentralisation, qui consiste à faire venir les entreprises de la région parisienne vers la province. Si leurs efforts ne sont pas tous couronnés de succès, les établissements qui s'installent marquent toutefois de leur empreinte l'espace régional. Les superficies des zones industrielles s'allongent, les infrastructures grandissent, les bâtiments se multiplient. Par voie de conséquence, les ressources naturelles diminuent à vue d'œil, provoquant ainsi des modifications géomorphologiques du sol. En outre, la transformation industrielle de la région ne passe pas uniquement par l'arrivée d'entreprises extérieures. Les industries traditionnelles connaissent elles aussi des transformations majeures, du fait des mutations techniques et des changements structurels. Pour faire face à la consommation croissante, répondre aux besoins énergétiques ou tout simplement lutter contre le déclin, les usines des bassins miniers se mettent à produire plus et plus longtemps. Quant à lui, le secteur textile adopte de plus en plus massivement des procédés chimiques dans la production des matières premières. Tous ces facteurs aboutissent à une augmentation significative des nuisances sur le territoire, même si cette augmentation n'est pas homogène. Certains territoires ne perçoivent pas vraiment de changements particuliers alors que ceux déjà habitués aux pollutions voient ces dernières augmenter sensiblement.

Cependant, ce sont bien les nouvelles nuisances qui sont le moins bien acceptées. Si elles ne s'intègrent pas forcément dans des lieux dénués de toutes industries, elles prennent place dans le cadre d'usines nouvelles, qui sont accueillies avec enthousiasme autant par les pouvoirs publics et les industriels que par les habitants. Si pour paraphraser Geneviève Massard-Guilbaud, le XIXe siècle est dominé par le « phénomène de la cheminée qui fume », les années d'après-guerre dans la région Midi-Pyrénées sont marquées par le « syndrome de l'usine qui marche à plein régime ». Quelle que soit l'activité de ces usines, tous les acteurs s'accordent à dire que leurs bénéfices pour l'économie régionale dépassent les inconvénients qui pourraient en résulter. Mais lorsque qu'un débordement survient, la confiance établie entre l'établissement industriel et les habitants s'effrite, en particulier pour le voisinage qui est en première ligne vis-à-vis des rejets toxiques. Quand on analyse les réactions sur le long terme, les riverains accusent, non seulement les nuisances et leurs effets, mais surtout les conditions originelles d'implantation de l'activité. Dans cette perspective, les enquêtes administratives sont remises en cause parce qu'elles n'auraient pas été respectées scrupuleusement de la part de l'administration et des industriels. Mais surtout, les riverains en appellent à l'environnement dans lequel ils évoluent pour contester les emplacements qui ont été choisis. Ainsi, les conditions météorologiques d'un lieu ou d'une région sont mises en avant prouvant, de ce fait, les erreurs commises par les entreprises en amont. Si ces réactions ne sont pas perceptibles sur l'ensemble de l'immense territoire de la région, elles participent à une reconsideration de l'activité industrielle et de ses conséquences. On peut donc se demander comment cette remise en cause de l'industrie évolue dans la suite de la décennie, avec la création de nouvelles structures en charge de la pollution.

Table des matières

Liste des sigles et abréviations	4
Introduction générale.....	5
Bibliographie	9
Bibliographie commentée.....	18
Historiographie	26
Problématique.....	35
Plan général	36
Galop d'essai	37
Introduction	38
Chapitre 1: La métamorphose industrielle de la région	49
1. L'arrivée de nouvelles industries	50
1.1 Le programme d'action régionale	50
1.2 Les leviers de la décentralisation	51
1.3 Des résultats contrastés	53
2. La transformation de l'espace	55
2.1 La politique des zones industrielles	55
2.2 Les conséquences de l'aménagement.....	57
3. Mutations techniques et nouvelles nuisances.....	59
3.1 L'industrie de la laine.....	59
3.2 Les industries minières.....	60

Chapitre 2: Les réactions aux nuisances	63
1. L'usine d'engrais de Saint-Benoit-de Carmaux	64
1.1 La montée progressive du problème	64
1.2 Vers une pollution non résolue	65
2. L'affaire de la Cellulose d'Aquitaine.....	67
2.1 Implantation de l'usine et enquête administrative	67
2.2 Débordement et indignation publique	69
2.3 La résolution du conflit	71
3. La lutte contre la pollution des eaux dans le Tarn	73
3.1 La Commission de lutte contre la pollution des eaux	73
3.2 La place des pollutions nouvelles	75
Conclusion.....	77